

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

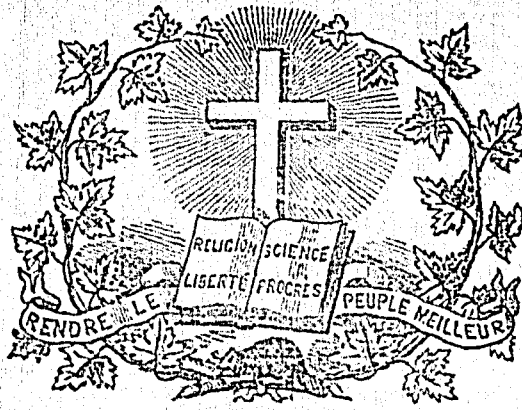
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Volume IV.

Montréal, (Bas-Canada) Octobre, 1860.

No. 10.

**SOMMAIRE.** — **SCIENCE :** Ornithologie Canadienne ; Faucons, par M. J. Lemoinne. (suite). — **ÉDUCATION.** — **PÉDAGOGIE :** Des enfants indolents et apathiques, Fénelon. — Sur la manière de lire avec fruit, par Em. Blain. — **Exercices** pour les élèves des écoles. — **Vers à apprendre par cœur.** — **Travail et charité,** par A. Guiraud. — **Exercice de grammaire.** — **AVIS OFFICIELS :** Diplômes accordés par les Bureaux d'examinateurs. — **Instituteurs disponibles.** — **ÉTRANGER :** Relation du voyage de S. A. R. le Prince de Galles. (suite). — Adresses présentées à S. A. R. par des institutions d'éducation, (suite). — Collège de St. François à Richmond. — Trinity College. — Douzième conférence de l'Association des instituteurs de l'École Normale Jacques-Cartier. — Rapport du Surintendant de l'Instruction publique du Bas-Canada pour 1859. (suite). — Bulletin des publications et des réimpressions récentes. — Paris, Londres, Boston, Québec, Montréal. — Petite Revue Mensuelle. — Nouvelles et Faits Diverses : Bulletin de l'Instruction Publique. — *Bulletin des Lettres, Bulletin des Sciences.*

accepte pour maître celui de qui il tient la nourriture et le sommeil. C'est alors que pour augmenter sa dépendance, on augmente ses besoins : pour cela on stimule artificiellement son appétit en lui nettoyant l'estomac, avec des pelotes de filasse retenues par un fil, qu'on lui fait avaler et qu'on retire ensuite, cette opération, nommée en terme de vénéric *curc*, produit une faim dévorante, que l'on satisfait après l'avoir excitée ; et le bien-être qui en résulte, attache l'oiseau à celui même qui l'a tourmenté.

## SCIENCE.

### HISTOIRE NATURELLE.

#### ORNITHOLOGIE CANADIENNE.

##### LA CHASSE À L'OISEAU.

Lorsque cette première leçon (qu'il faut quelquefois réitérer) a réussi, on porte l'oiseau sur le gazon dans un jardin ; là, on lui enlève son chaperon, et le fauconnier lui présente un morceau de viande : s'il saute de lui-même sur le poing pour s'en repaître, son éducation est déjà fort avancée et l'on s'occupe de lui faire connaître le *leurre*. Le leurre est un morceau de cuir garni d'ailes et de pieds d'oiseau, c'est une effigie de proie, sur laquelle est attaché un morceau de viande ; il est destiné à réclamer l'oiseau, c'est-à-dire à le faire revenir, lorsqu'il se sera élevé dans les airs. Il est important que le Faucon soit, non seulement accoutumé, mais affamé à ce leurre, qui doit toujours être la récompense de sa docilité : ainsi, après l'avoir dompté par la faim, on consolide sa servitude par la gourmandise ; mais le leurre ne suffirait pas sans la voix du fauconnier. Lorsque l'oiseau obéit au réclame dans un jardin, on le porte en pleine campagne, on l'attache à une filière ou ficelle de soixante pieds de longueur, on le découvre, on, en l'appelant à quelque pas de distance, on lui montre le leurre ; s'il fond dessus, on lui donne de la viande ; le lendemain, on la lui montre d'un peu plus loin, et quand il fond sur son leurre de toute la longueur de la filière, il est complètement assuré.

L'art de la Fauconnerie, qui a été rapporté de l'Orient par les Croisés et que l'invention des armes à feu a fait tomber en désuétude, n'est rien moins qu'oublié dans certaines villes de l'Angleterre et de l'Allemagne. Il y a en Belgique, près de Namur, un village nommé *Falken-Hauzer*, dont les habitants ont pour unique industrie l'éducation du Faucon. Ils vont chercher ces oiseaux dans le Hanovre, revenant les dresser dans leur village, et les vendent ensuite dans le nord de l'Europe, à l'aide de correspondances qu'ils y entretiennent avec soin. Lorsqu'ils ont placé un Faucon dressé, ils restent chez l'acheteur jusqu'à ce que le Faucon soit habitué à obéir à la voix de son nouveau maître.

« Réduire l'animal sauvage à abdiquer l'exercice de sa volonté et à perdre toute confiance en ses propres ressources ; lui faire voir dans l'homme l'arbitre suprême de son repos et de son bien-être ; en un mot, l'assujettir par la crainte et le fixer par l'espérance, tel est le but que se propose le fauconnier ; l'art d'appriivoiser les animaux en général est basé sur les mêmes principes.

Il faut d'abord, pour dresser le Faucon, le faire consentir à demeurer immobile à la même place et privé de la lumière du jour ; un supplice de soixante-douze heures suffit pour cela. Pendant tout ce temps, le fauconnier porte continuellement sur le poing l'oiseau armé d'entraves nommées *jets* : ce sont de menues courroies, terminées par des sonnettes, qui servent à lier ses jambes. Dans cette position, on l'empêche soigneusement de dormir, et, s'il se révolte, on lui plonge la tête dans l'eau. Au tourment de l'insomnie est ajouté celui de la faim ; et bientôt l'animal vaincu par l' inanition et la lassitude, se laisse coiffer d'un *chaperon*. Lorsque, étant décoiffé, il saisit la viande qu'on a soin de lui présenter de temps en temps, et qu'ensuite il se laisse docilement remettre le chaperon, on juge qu'il a renoncé à sa liberté et qu'il

Alors, pour achever l'éducation du Faucon, il faut lui faire connaître et manier le gibier spécial auquel il est destiné ; on en conserve de privés pour cet usage : cela s'appelle *donner l'escap*. On attache d'abord la victime à un piquet, et on lâche dessus le Faucon, retenu par sa filière. Quand il connaît le *ris* (s'élançant dessus), on le met hors de filière et on le lance sur une proie libre, à laquelle on a préalablement consu les pattes pour l'empêcher de se défendre. Enfin, quand on est bien assuré de son obéissance, on le fait voler pour bon. c'est-à-dire on le laisse libre.

La chasse à l'oiseau, dont la noblesse d'autrefois faisait ses délices, avait moins souvent pour but de procurer au chasseur une proie comestible, que de lui offrir un spectacle récréatif : le *rol du Faisan*, de la *Pardrix*, du *Canard sauvage*, était, disait-on, plaisir de gentilhomme ; mais ce qu'on nommait *plaisir de prince*, c'était le vol du Milan, du Héron, de la *Cornelle* et de la *Pie*, véritable gibier de luxe, sans aucune valeur culinaire. Le vol du Milan était le plus rare de tous. La première difficulté à vaincre était de le faire descendre des hautes régions de l'atmosphère, où le Faucon lui-même n'aurait pu l'atteindre ; pour cela on prenait un Grand Hibou ou *Due* ; on assouplait ce *Due* d'une queue de Renard pour le rendre plus remarquable, et on le laissait ainsi, dans une prairie, voltiger à fleur de terre. Bientôt le Milan, planant dans la nue pour guetter une proie, distinguait de sa vue perçante

un objet bizarre, s'agitant sur le sol; il descendait pour l'examiner de plus près; aussitôt on lançait sur lui un Faucon qui, dès l'abord, s'élevait au-dessus du Milan, pour fondre sur lui verticalement; alors commençait un combat, ou plutôt des évolutions de l'intérêt le plus varié; le Milan, fin voilier, fuyait devant le Faucon en s'élevant, s'abaissant, croisait brusquement sa route, et prenant, à angle aigu, les directions les plus imprévues; le Faucon non moins agile que lui, mais plus courageux, et en outre stimulé par la faim, le poursuivait avec ardeur dans ces mille évolutions: il le saisissait enfin et l'apportait à son maître.

Le vol du Héron et de la Grue était non moins amusant pour le spectateur, et plus dangereux pour le Faucon: Poiseau poursuivi se faisait plus facilement attendre, mais il se défendait avec plus de courage, et l'assaillant recevait quelquefois de sa victime des blessures auxquelles il ne survivait pas longtemps. On employait même le Faucon, et surtout le Gerfaut, à la chasse du Lièvre: on faisait d'abord partir celui-ci au moyen d'un limier; puis le Faucon, lancé à l'avance, et volant au-dessus de la plaine, apercevait le lièvre et tombait sur lui.

Mais de tous les vols, le plus amusant, le plus riche en incidents, le plus commode à observer, le plus facile, sinon le plus noble, était le vol de la Corneille: on se servait, comme pour le Milan, d'un Duc, afin de l'attirer puis on lançait sur elle deux Faucons. L'oiseau poursuivi s'élevait d'abord au plus haut des airs, les Faucons parvenaient bientôt à prendre le dessus; alors la Corneille, désespérant de leur échapper par le vol, descendait avec une vitesse incroyable, et se jetait entre les branches d'un arbre; les Faucons ne l'y suivaient pas et se contentaient de planer au-dessus. Mais les fauconniers venaient sous l'arbre où s'était réfugiée la Corneille, et, par leurs cris, la forçaient de désertier son asile. Elle tentait encore toutes les ressources de la vitesse et de la ruse, mais le plus souvent elle demeurait au pouvoir de ses ennemis.

Le vol de la Pie est aussi vif que celui de la Corneille: mais le Faucon n'attaque pas en partant du poing; ordinairement on le jette à mont, parce qu'on attaque la Pie lorsqu'elle est dans un arbre. Souvent elle est prise au moment du passage; mais quand le Faucon la manœuvre, on a beaucoup de peine à la faire partir de l'arbre qui lui a servi de refuge: sa frayeur est telle, qu'elle se laisse prendre par le chasseur, plutôt que de s'exposer à la terrible descente du Faucon.

Lorsqu'il s'agit de la chasse de la Perdrix ou du Canard sauvage, on emploie la même manœuvre. On lance le Faucon dans les airs avant que le gibier soit levé; et lorsque le Rapace plane, le fauconnier, aidé d'un chien, fait partir la Perdrix, sur laquelle le Poiseau descend. Pour le Canard, on lance dans les airs jusqu'à trois Faucons, puis on fait lever le Canard: la terreur que lui inspirent les Faucons le fait gagner l'eau—alors des chiens se jettent à la nage pour lui faire reprendre son vol.

Ce n'est pas seulement en Europe que l'on cultivait la fauconnerie; elle florissait dans toute l'antiquité et florit encore aujourd'hui chez les peuples de l'Asie et de l'Afrique Septentrionale. Les Persans et les habitants du Mogol poussent même plus loin que les Européens l'éducation du Faucon: ils le dressent à voler sur toutes sortes de proie, et pour cela ils prennent des Grues et d'autres oiseaux, qu'ils laissent aller, après leur avoir cousus les yeux; aussitôt ils font voler le Faucon qui les prend fort aisément. Il y a des Faucons pour la chasse du Daim et de la Gazelle, qu'ils instruisent, dit Thevenot, d'une manière très-ingénieuse. Ils ont des Gazelles empaillées, sur le nez desquelles ils donnent toujours à manger à ces Faucons et non ailleurs. Après qu'ils les ont ainsi élevés, ils les tiennent à la campagne, et lorsqu'ils ont découvert une Gazelle, ils lâchent deux de ces oiseaux, dont l'un va fondre sur le nez de la Gazelle, et s'y cramponne avec ses griffes. La Gazelle s'arrête et se secoue pour s'en délivrer; Poiseau bat des ailes pour se tenir accroché, ce qui empêche encore la Gazelle de bien courir, et même de voir devant elle; enfin, lorsqu'avec bien de la peine elle s'en est dé faite, l'autre Faucon, qui est en l'air, prend la place de celui qui est en bas, lequel se retire pour succéder à son compagnon lorsqu'il sera tombé; et de cette sorte, ils retardent tellement la course de la Gazelle, que les chiens ont le temps de l'attraper. Il y a d'autant plus de plaisir à ces chasses que le pays est plat et découvert. Ce même procédé, rapporte un autre voyageur célèbre, s'applique à la chasse au Sanglier (1).

On emploie en France, le Hoberau ou Epervier, à la chasse

des Alouettes et autres gibiers (2); pourquoi nos amateurs canadiens n'essayeraient-ils pas d'après la méthode que nous venons d'indiquer, de dresser pour la chasse de la Perdrix, du Canard sauvage et du petit gibier de mer, le Faucon pèlerin, le Gerfaut d'Islande, l'Autour, l'Epervier et l'Emerillon canadiens? On sait avec quel succès et avec quel éclat le vicomte d'Eglinton, longtemps vice-roi de l'Irlande, a ressuscité, ces années dernières, les classes, les joutes et les tournois du moyen âge. Est-ce que la principale objection à cette tentative serait sa nouveauté en nos climats? Pourquoi bannir de ce pays, où abonde le gibier, un plaisir attrayant et facile? Est-ce que la vie de château est disparue de nos bords? Est-ce que dans chaque paroisse que côtoie notre majestueux fleuve, il n'existe pas au moins un vieux manoir dont le respecté seigneur, pendant la belle saison, va chercher dans les plaisirs de la chasse une distraction aux lettres, à la politique ou à la vie champêtre?

Le millionnaire de Montréal qui a, dit-on, offert £20,000 pour fêter dignement le vice-roi presomptif de l'Amérique Britannique, que juillet doit nous amener avec ses zéphirs, aurait-il oublié, dans son programme des "Plaisirs de Prince" qu'il réserve à ce royal visiteur, d'organiser une chasse canadienne où le Daim, le Chevreuil, le Renard et le Faucon canadiens joueraient leur rôle?

Nous ne pousserons pas plus loin ces détails de venérite que nos aïeux et surtout nos aïeules eussent lu avec un vif intérêt: le vol au Faucon était en effet la chasse favorite des Dames.

J. M. LEMOINE.

(A continuer.)

## EDUCATION.

### PÉDAGOGIE.

#### DÈS ENFANS INDOLENTS ET APATHIQUES.

Il faut avouer que de toutes les peines de l'éducation, aucune n'est comparable à celle d'élever des enfants qui manquent de sensibilité. Les naturels vifs et sensibles sont capables de terribles égarements: les passions et la présomption les entraînent; mais aussi ils ont de grandes ressources, et reviennent souvent de loin; l'instruction est en eux un germe caché, qui pousse et qui fructifie quelquefois, quand l'expérience vient au secours de la raison, et que les passions s'attédisent: au moins on sait par où on peut les rendre attentifs, et réveiller leur curiosité; on a en eux de quoi les intéresser à ce qu'on leur enseigne, et les piquer d'honneur; au lieu qu'on n'a même prise sur les naturels indolents. Toutes les pensées de ceux-ci sont des distractions; ils ne sont jamais où ils doivent être: on ne peut même les toucher jusqu'au vif par les corrections; ils écoutent tout, et ne sentent rien. Cette indolence rend l'enfant négligent, et dégoûté de tout ce qu'il fait. C'est alors que la meilleure éducation court risque d'échouer, si on ne se hâte d'aller au-devant du mal dès la première enfance. Beaucoup de gens, qui n'approfondissent guère, concluent de ce mauvais succès que c'est la nature qui fait tout pour former des hommes de mérite, et que l'éducation n'y peut rien: au lieu qu'il faudrait seulement conclure qu'il y a des naturels semblables aux terres ingrates, sur qui la culture fait peu. C'est encore bien pis quand ces éducations si difficiles sont traversées, ou négligées, ou mal réglées dans leurs commencements.

Il faut encore observer qu'il y a des naturels d'enfants auxquels on se trompe beaucoup. Ils paraissent d'abord jolis, parce que les premières grâces de l'enfance ont un lustre qui couvre tout; on y voit je ne sais quoi de tendre et d'aimable, qui empêche d'examiner de près le détail des traits du visage. Tout ce qu'on trouve d'esprit en eux surprend, parce qu'on n'en attend point de cet âge; toutes

(1) La presque totalité de ces détails ont été puisés chez un savant contemporain, auquel nous sommes redevable de plusieurs élégantes traductions et d'extraits des ornithologistes américains.

(2) Le succès des Chinois à s'emparer, au moyen d'Aigles-pêcheurs dressés à ce manège, du poisson dans la mer, a fort intéressé tous les voyageurs qui en ont été témoins.

les fautes de jugement leur sont permises, et ont la grâce de l'ingénuité ; on prend une certaine vivacité du corps, qui ne manque jamais de paraître dans les enfants, pour celle de l'esprit. De là vient que l'enfance semble promettre tant, et qu'elle donne si peu. Tel a été célèbre par son esprit à l'âge de cinq ans, qui est tombé dans l'obscurité et dans le mépris à mesure qu'on l'a vu croître. De toutes les qualités qu'on voit dans les enfants, il n'y en a qu'une sur laquelle on puisse compter, c'est le bon raisonnement ; il croît toujours avec eux, pourvu qu'il soit bien cultivé : les grâces de l'enfance s'effacent, la vivacité s'éteint ; la tendresse de cœur se perd même souvent, parce que les passions et le commerce des hommes politiques endureissent insensiblement les jeunes gens qui entrent dans le monde. Tâchez donc de découvrir, au travers des grâces de l'enfance, si le naturel que vous avez à gouverner manque de curiosité et s'il est peu sensible à une honnête émulation. En ce cas, il est difficile que toutes les personnes chargées de son éducation ne se rebutent bientôt dans un travail si ingrat et épineux. Il faut donc remuer promptement tous les ressorts de l'âme de l'enfant pour le tirer de cet assoupissement. Si vous prévoyez cet inconvénient, ne pressez pas d'abord les instructions suivies, gardez-vous bien de charger sa mémoire, car c'est ce qui étouffe et qui appesantit le cerveau ; ne le fatiguez point par des règles gênantes ; égayez-le ; puisqu'il tombe dans l'extrémité contraire à la présomption, ne craignez point de lui montrer avec discrétion de quoi il est capable ; contentez-vous de peu ; faites-lui remarquer ses moindres succès ; représentez-lui combien mal à propos il a craint de ne pouvoir réussir dans des choses qu'il fait bien ; mettez en œuvre l'émulation. La jalousie est plus violente dans les enfants qu'on ne saurait se l'imaginer ; on en voit quelquefois qui séchent et qui dépérissent d'une langueur secrète, parce que d'autres sont plus aimés et plus caressés qu'eux. C'est une cruauté trop ordinaire aux mères, que de leur faire souffrir ce tourment ; mais il faut savoir employer ce remède, dans les besoins pressants, contre l'indolence : mettez devant l'enfant que vous élevez d'autres enfants qui ne fassent guère mieux que lui ; des exemples disproportionnés à sa faiblesse achèveraient de le décourager.

Donnez-lui de temps en temps de petites victoires sur ceux donc il est jaloux ; engagez-le, si vous le pouvez, à rire librement avec vous de sa timidité ; faites-lui voir des gens timides comme lui, qui surmontent enfin leur tempérament ; apprenez-lui par des instructions indirectes, à l'occasion d'autrui, que la timidité et la paresse étouffent l'esprit ; que les gens mous, inappliqués, quelque génie qu'ils aient, se rendent imbéciles, et se dégradent eux-mêmes. Mais gardez-vous bien de lui donner ces instructions d'un ton austère et impatient ; car rien ne renforce tant au dedans de lui-même un enfant mou et timide, que la rudesse. Au contraire, redoublez vos soins pour assaisonner de facilités et de plaisirs proportionnés à son naturel le travail que vous ne pouvez lui épargner ; peut-être faudra-t-il même de temps en temps le piquer par le mépris et par les reproches. Vous ne devez pas le faire vous-même ; il faut qu'une personne inférieure, comme un autre enfant, le fasse sans que vous paraissiez le savoir.

FÉNELON.

Sur la manière de lire avec fruit.

"C'est un homme qui a beaucoup lu" me disait un de mes amis en sortant de chez un personnage, dont la conversation brillante et facile nous avait charmés durant tout le temps d'une visite qui avait duré près de deux heures. Sans dire un mot pour approuver la remarque de mon ami, je lui pris le bras et, d'un ton confidentiel je lui adressai la parole en ces termes :

—Un jour e fus invité à dîner chez un ministre, les ministres

traient bien leurs amis, et une immense variété de mets couvrait la table. Voulaht faire le mineur à l'invitation et me sentant bien disposé, je mangeai très-honnêtement de presque tous les plats, moi qui suis ordinairement me contenter de la soupe et du rôti. Mais aussi, je vous l'avouerai à ma honte, tout le reste de la semaine je ne fus pas bien portant. . . . . je ne sais pourquoi la conversation de notre personnage m'a remis cette petite mésaventure ; n'est-ce pas une chose étrange que la liaison des idées ?

—En effet, répliqua mon ami, je ne m'explique pas bien où vous voulez en venir.

—Eh bien ! lui répondis-je, la personne que nous venons de quitter a beaucoup lu en effet, mais elle n'a pas digéré. . . . ce qu'elle a lu. Si je voyais souvent ce monsieur, sa conversation ne tarderait pas à me devenir insipide.

Voilà cependant une espèce de gens qui est bien répandue de par le monde ! Ils lisent et lisent beaucoup, mais ils ne savent point comment lire avec fruit. Souvent même, ce ne sont point de bons livres que les liseurs infatigables aiment à parcourir : Vous connaissez mademoiselle X ? cette jeune personne a toujours un roman à la main : causez avec elle, vous l'entendez plaudre de tout son cœur les infortunes "d'Indiana" ou les malheurs de la "Dames aux perles" ; elle est devenue avide d'émotions romanesques, elle est sortie de la sphère de la vie commune pour aller vivre avec les héros et les héroïnes. . . Ce n'est pas en suivant cette route que mademoiselle X deviendra une bonne mère de famille et une habile maîtresse de maison.

Le petit Z est encore plus curieux : Dans sa jeunesse il n'a eu qu'une éducation superficielle, mais aujourd'hui qu'il a trente ans, il a lu Voltaire et Rousseau et il les a trouvés profonds sans les comprendre. Il les cite à tout propos et porte sur les questions les plus difficiles des jugements qu'il croit être sans appel. Le petit Z a beaucoup lu et cependant il ne sera jamais qu'un homme moins qu'ordinaire, imbu d'une foule d'idées fausses et entêté dans les préjugés les plus ridicules.

Que faut-il donc entendre par lire ?

Lire, c'est prendre connaissance des faits et des idées qu'un auteur a consignés dans un livre. Ce livre a été conçu dans un but et rédigé d'après un plan ; de plus on doit y trouver ce qu'on appelle le style.

Le but de l'ouvrage est indiqué sommairement par le titre et expliqué dans l'introduction. En continuant le lecteur doit s'assurer si l'écrivain ne s'est pas écarté de son but et si définitivement il l'a rempli. Il ne doit jamais perdre de vue l'intention qui a présidé à l'ouvrage. En agissant ainsi il entre dans l'esprit du livre et il en comprend le sens logique, car d'un livre bien fait on doit pouvoir tirer un syllogisme qui conclut à l'établissement de quelque grande vérité morale, historique, ou scientifique.

Le plan d'un livre doit être facile à saisir dès les premiers chapitres. En rapportant à ce plan les différentes parties de l'ouvrage on sera à même de juger si ces parties sont disposées dans un ordre convenable, si la suite des idées ou des raisonnements est bonne, si, en un mot, il y a harmonie dans l'ensemble. Beaucoup d'ouvrages, même célèbres, pèchent par le plan tout comme certains édifices. . . Le lecteur doit pouvoir se prononcer sur ce point très important.

Examinez, si vous voulez un exemple, l'ouvrage de Montesquieu qui a pour but de rechercher les "causes de la grandeur et de la décadence des Romains." Il vous semblera que le plan ne pouvait être que ce que l'auteur l'a fait. Le chapitre que vous lisez vous semble le plus important et il vous conduit naturellement à un autre qui vous semble indispensable à la recherche que l'auteur s'est proposée. . . Le plan de cet ouvrage est bon.

Le style d'un ouvrage mérite une attention toute particulière de la part du lecteur. Remarquez tout à tout les passages sublimes et ceux où l'auteur revient au style tempéré ; assurez-vous si le style est simple, clair et rapide, et tâchez de fixer dans votre esprit les tournures de phrase heureuses, pour en tirer parti à l'occasion.

On vous a sans doute recommandé un collègue de prendre des notes lorsque vous lisez. C'est une habitude qui produit les meilleurs résultats. J'ai connu en Europe un homme d'une vaste science, qui a passé une partie de sa vie dans les bibliothèques et qui est aujourd'hui un écrivain distingué. Je me suis trouvé à même de juger de sa manière de lire et je la donne ici comme la meilleure qu'on puisse employer. Il portait toujours avec lui un petit carnet ; au milieu de ses lectures, il s'arrêtait pour consigner sur le carnet les pensées qui paraissent frappées et les phrases qui lui avaient semblé remarquables. Par sa grande habitude de lire il était devenu très difficile dans ses choix et son portefeuille ne renfermait que la quintessence de ses lectures ; néanmoins en parcourant ses notes il peut vous rendre compte d'ouvrages tout

entiers, (car autour de ces idées principales viennent aisément se grouper les détails) et on peut dire de lui avec vérité qu'il parle comme un livre. Par cette pratique constante, sa mémoire s'est développée à un haut degré. C'est un autre résultat certain de l'emploi de cette manière de lire. Vous avez souvent entendu quelqu'un vous dire : " Ah ! quand j'étais jeune j'avais une bonne mémoire mais je n'en ai plus aujourd'hui." Quelque fois c'est un homme de quarante ans qui vous parle de la sorte ; il a perdu la mémoire parce qu'il ne l'a pas exercée. . . . Je suis certain que cet homme n'a jamais su lire avec fruit.

Et n'allez pas croire que prendre des notes soit une chose fastidieuse ! C'est une habitude à contracter, une habitude qui vous donne l'esprit d'analyse, une habitude qui devient un besoin pour vous et qui fait que vous allez toujours au fond des choses que vous lisez.

Je parlais il y a un instant de " La grandeur et décadence des Romains " de Montesquieu ; en lisant le premier chapitre, vous devez remarquer que c'est un résumé très-clair de l'histoire romaine jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois, et vous pouvez noter plusieurs phrases dignes d'attention, ces deux-ci par exemple :

" Les places que la postérité donne sont sujettes comme les autres au caprice de la fortune. "

" Les Romains ne firent jamais la paix que vainqueurs. "

Appliquez ce procédé à toutes vos lectures et lorsqu'on dira de vous : " C'est un homme qui a beaucoup lu " on pourra ajouter : " Et qui a beaucoup retenu. " C'est un grand éloge que vous devez tâcher de mériter.

EMM. BLAIN,  
Professeur.

Québec, octobre 1860.

### Exercices pour les Élèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

#### TRAVAIL ET CHARITÉ.

Voici venir, mes sœurs, le dernier mois d'automne ;  
Un beau jour, maintenant, est rare et passager.  
Le pauvre, demi-nu, des premiers froids s'étonne ;  
Travaillons pour le soulager.

Toi, reprends, Aglaé, l'aiguille intelligente  
Qui nous rend nos bouquets de fleurs ;  
Toi, la navette diligente  
Qui marie, en courant, leurs joyeuses couleurs.

Donnez-moi mes pinceaux ; la nature éveillée  
Se dégage de l'ombre et rit de toutes parts ;  
Un rayon de soleil court sur l'herbe mouillée ;  
Et ces pâles bouleaux rassemblent les brouillards  
Autour de leur cime éfeuillée.

Poursuivons un projet par le cœur entrepris ;  
Appliquons-nous, mes sœurs, faisons de beaux ouvrages  
Que les pauvres vendront aux riches de Paris.  
Nous, à Dieu seulement demandons-en le prix,  
Sans rechercher d'autres suffrages.

L'hiver sera, mes sœurs, plus rude qu'on ne croit,  
Et déjà, dans la cour, d'un ton piteux et triste,  
Un tout petit enfant demande qu'on l'assiste,  
En soufflant dans ses mains toutes rouges de froid.

Vous avez vu souvent, au seuil du presbytère,  
Cette femme encore jeune et d'un malin tremblant,  
Qui nourrit un enfant, pâle comme sa mère,  
Et qui pleure en le consolant.

Au sortir de l'église, hier, je l'ai cherchée ;  
On m'a dit que, malade et n'ayant point d'abri,  
Dans la grange prochaine elle s'était couchée,  
Et que l'enfant souffrait d'être si mal nourri.

Ma mère en a pleuré, puis m'a donné pour elle,  
Et j'ai couru bien vite apporter ce secours ;  
Mais ce n'est point assez : travaillons avec zèle,  
Mes sœurs, et de tous deux nous sauverons les jours.

Dans notre livre de prières  
(Je l'ai lu bien souvent, mes sœurs) il est écrit  
Que tous les pauvres sont nos frères ;  
Oui, qu'ils sont, comme nous, enfants de Jésus-Christ.

La fortune, ici-bas, n'est pour nous qu'une épreuve.  
Qui possède beaucoup, doit donner beaucoup d'or ;  
Et qui possède peu, devra donner encor ;  
C'est le cœur qui fait tout : le denier de la veuve  
Sera compté comme un trésor.

Tel est des livres saints l'enseignement suprême,  
Qu'un ange suit le pauvre et veille sur ses pas ;  
Qu'un refus ost, là-haut, puni comme un blasphème ;  
Qu'un cri de faim maudit tous ceux qu'il n'émeut pas,  
Et qu'en donnant au pauvre, on prête à Dieu lui-même.

A. GERARD.

### Exercices de Grammaire.

#### Formation des temps.

**Le pêcheur.**—C'était aux approches de l'hiver, lorsque la mer est plus furieuse et que les arbres, agités par le vent d'automne, courbent leurs branches dépouillées : souvent un vent violent soulevait les flots ; vous auriez entendu mugir la mer et vous en-siez vu de grosses vagues venir jusque dans le port soulever des barques attachées au rivage.

Un matin le ciel paraissait pur ; le vieux Germain, pêcheur, voulut aller à sa pêche avec Paul, son fils, ils montèrent sur leur barque, apprêtèrent les voiles et les cordages ; et bientôt lancés en pleine mer, ils perdirent de vue et le rivage et leur chaumière.

Ils avaient pêché toute la journée. Déjà le soleil avait fini sa course et touchait à l'horizon, quand les nuages s'obscurèrent ; le vent commença à souffler, et alors ils s'empressèrent de tourner les voiles vers le port. Mais la tempête fut plus rapide que la course de leur petite barque : le vent souffla bientôt avec violence, les vagues s'amoncelèrent tout à coup, et le vent redoublant ses efforts, la barque eut bientôt penché sur les flots, et alla se briser contre la pointe d'un rocher.

Plus d'espoir, la mort était certaine ; une grande distance séparait les pauvres pêcheurs du rivage, l'homme le plus vigoureux n'aurait pu qu'avec peine la franchir à la nage par un temps cahoté et serait. Paul ne songeant qu'à son père (et qui n'aurait pas comme lui ?), prit un cordage et essaya de l'attacher autour du vieillard, afin qu'il le trainât en nageant, aimant mieux mourir avec lui que de se sauver tout seul ; mais son père le repoussa. " Mon fils, dit-il, tu es jeune encore, moi je suis vieux ; j'ai fait mon temps, laisse-moi, laisse-moi. "

Mais Paul n'y consentait pas ; la barque s'affaissait à chaque instant et allait périr, mais il restait là attaché à son père, le serrant dans ses bras et lui disant : " Quoi ! je vous laisserais périr ! non, non ! je succomberai avec vous ! " Alors le père prit une voix solennelle : " Mon fils, la voix d'un père est sacrée ; c'est celle de Dieu pour un fils, obéis ; j'exige que tu te sauves afin que tu soulages ta mère dans ses vieux jours. . . " En même temps il poussa Paul, et le lança dans les flots. Quand le jeune homme revint au-dessus de l'eau, tout avait disparu ; ses yeux ne rencontrèrent plus ni la barque ni son père. Il lutta longtemps encore contre les vagues, et gagna enfin le rivage où il arriva presque expirant. Le lendemain on trouva le corps du père parmi des rochers et de la mousse.

#### Questionnaire.

I. Relevez les propositions qui renferment des verbes à un temps primitif.

CORRIGÉ.—Lorsque la mer est plus furieuse ;—vous auriez entendu mugir la mer et vu de grosses vagues venir jusque dans le port soulever des barques ATTACHÉES au rivage, etc.

II. Relevez les propositions qui renferment des verbes à un temps dérivé.

CORRIGÉ.—Les arbres agités par le vent d'automne courbent leurs branches dépouillées ;—un matin le ciel paraissait pur ;—ils avaient pêché toute la journée, etc.

III. Relevez les verbes qui sont ici à un temps primitif et donnez pour chacun d'eux les temps qui en dérivent.

CORRIGÉ.—Agités : j'ai, j'avais, j'eus, j'aurais, que j'aie, que j'aie, avoir agité ;—Mugir : je mugirai, je mugirais, etc.

IV. Relevez les verbes qui sont ici à un temps dérivé et faites connaître le temps dont ils sont formés.

CORRIGÉ.—Était : formé du participe présent étant ;—courbent : formé du participe présent courbant ;—soulevait de soulevant ;—vous auriez entendu, formé du participe passé entendu, etc.

V. Donnez les temps primitifs des verbes contenus dans les trois premiers alinéas de cet exercice.

Corrigé.—*Était* : être, étant, ayant été, je suis, je fus ;—*agités* : agiter, agitant, agité, j'agite, j'agitai ;—*courbant* : courber, courbant, courbé, je courbe, je courbai, etc.

VI. Faites connaître le temps, le mode, le nombre, la personne des verbes contenus dans le 4e alinéa de cet exercice.

Conjugué.—*Était* : indicatif imparfait, 3e personne du sing. du verbe *être* ;—*séparait* : indic. imparfait, 3e pers. du sing. du verbe *séparer* ;—*aurait pu* : cond. passé, 3e pers. du sing. du verbe *pourvoir*, etc.

VII. Indiquez le sujet et le complément des verbes contenus dans cet exercice depuis *Mais Paul n'y consentait pas jusqu'à la fin*.

Conjugué.—*Consentait* : sujet, *Paul* ; complément, *y, c'est-à-dire à cela, à laisser son père* ;—*s'affaïssait* : sujet, *la barque* ; complément, *à chaque instant* ;—*restait* : sujet, *il*, représentant *Paul* ; complément, *lo à, 2o attaché à son père, 3o le serrant dans ses bras*, etc.

VIII. Relevez les noms et les adjectifs de cet exercice et donnez des verbes de la même famille, toutes les fois que cela sera possible, en ayant soin d'en indiquer la conjugaison.

Conjugué.—*Approches* : approcher (1re conjug.) ;—*hiver* : hiverner (1re) ;—*mer* : mariner (1re) ;—*vent* : éventer (1re) ;—*violent* : violer, violentement (1re) ;—*flots* : flotter (1re) ;—*grosses* : grossir (2e) ;—*barques* : embarquer (1re) ;—*ricage* : arriver (1re) ;—*pur* : purifier (1re) ;—*riche* : vieillir (2e) ;—*pêcheur* : pêcher (1re) ;—*fil* : alfiler (1re) ;—*voiles* : voiler (1re) ;—*pleine* : remplir (2) ;—*jour née* : ajourner (1re) ;—*tempête* : tempêter (1re) ;—*course* : courir (2e) ;—*petite* : rapetisser (1re) ;—*efforts* : s'efforcer (1re) ;—*espoir* : espérer (1re) ;—*mort* : mourir (2e), immortaliser (1re) ;—*grande* : grandir (2e) ;—*pauvre* : appauvrir (2e) ;—*neige* : neiger (1re) ;—*temps* : temporiser (1re) ;—*calme* : calmer (1re) ;—*vieillard* : vieillir (2e) ;—*bras* : embrasser (1re) ;—*solenelle* : solenniser (1re) ;—*sacré* : consacrer (1re) ;—*mousse* : mousser (1re) ;—*corps* : incorporer (1re).

IX. Relevez les verbes de l'exercice et donnez un nom et un adjectif de la même famille.

Conjugué.—*agités* : agitation, agile ;—*courbant* : courbe ;—*dépeuillées* : dépouillement ;—*soulevait* : soulèvement ;—*auriez entendu* : entente ;—*rugir* : mugissement ;—*auriez vu* : vue, visuel ;—*attachés* : attachement ;—*paraissait* : apparence, apparent ;—*voulut* : volonté, volontaire ;—*aller* : allée, allure ;—*montrèrent* : mont, montueux ;—*apprêtèrent* : apprêt, apprêté ;—*lançés* : lancement ;—*perdirent* : perte ;—*avaient pêché* : pêche ;—*avait fini* : fin, infini ;—*s'obscurcèrent* : obscurcissement, obscur ;—*commença* : commencement ;—*souffler* : soufflé ;—*s'empresèrent* : empressement, empressé ;—*tourner* : tournure ;—*s'amoncelèrent* : monceau ;—*redoublant* : redoublement, double ;—*eût penché* : penchant ;—*brisés* : débris ;—*séparait* : séparation, inséparable ;—*franchir* : infranchissable ;—*songeant* : songe ;—*essaye* : essai ;—*prit* : prise ;—*attacher* : attache ;—*trainait* : trainée ;—*sauver* : sauveur ;—*consentait* : consentement ;—*s'affaïssait* : affaïssissement ;—*périr* : dépérissement, impérisable ;—*exige* : exigence, exigible ;—*soulageur* : soulagement ;—*rencontrèrent* : rencontre ;—*était disparu* : disparition ;—*lutta* : lutte ;—*gagna* : gain ;—*expirant* : soupir ;—*trouva* : trouvaille, introuvable.

AVIS OFFICIELS.



BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.

M. Alexandre Poirier, a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles-modèles.

Delles. Marie Bellemare, Anna Bergeron, Zélie Bourgoïn, Louise Bourke ; MM. Charles Blais, George Biron ; Delles. Albino Bailli, Joséphine Boucher, Philomène Béland ; Dame Eloïse Boisvert, (née Charreth), Delles. Marie Ph. Champonx, Félicité Côté, Rébecca Cloutier, Aurélie Charest, Desneiges Charest, Clarisse Deshayes, Julie Duguay, Philomène Drolet ; M. Denis Désaulniers ; Delles. Julie Forcier, Emilio Gariópy, Philomène Lebiane, Hermine Lami, Olivine Lauzière, Sarah Leclerc, Valérie Lefebvre, Mario Letendre, Marie R. Loranger, Julie Morel, Anastasie Morin, Virginie Manseau, Alix Marmet, Olivine Peltier ; M. Louis Prince ; Delle. Adéline Pothier ; Dame H. Ringuette, (née Ph. Dumontin.) Delle. De Lima Rivard ; Dame Vve. Emma Rhéaume ; et Delle. Adèle Testier, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

J. M. DESURTS.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE L'OTTAWA.

MM. Joseph Moss et John McLernon, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

JOHN R. WOONS,  
Secrétaire.

INSTITUTRICE DISPONIBLE.

Madame Charles Guy, institutrice munie d'un diplôme d'école élémentaire, enseigne l'anglais et le français et toute espèce d'ouvrages à l'aiguille, le dessin, la peinture. Adresse : rue Duressne, faubourg Québec, Montréal.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) OCTOBRE 1860.

Relation du voyage de Son Altesse Royale le Prince de Galles en Amérique. (1)

(Suite.)

VII.

ILE DU PRINCE EDOUARD.

L'île du Prince Edouard, appelée Ile St. Jean par les Français, a été colonisée vers 1663. Elle leur fut enlevée par les Anglais, en même temps que le Cap-Breton. Ils lui donnèrent, en 1800, le nom qu'elle porte aujourd'hui, en l'honneur du Duc de Kent qui y avait séjourné à différentes époques et qui, en sa qualité de Commandant en chef, y avait fait exécuter d'importants travaux militaires. Quoique cette colonie soit la plus petite de celles que possède l'Angleterre dans l'Amérique du Nord, elle a dû, à raison de ces circonstances, intéresser vivement le Prince.

L'île du Prince Edouard a presque la forme d'un croissant dont certaines parties font face au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse et au Cap-Breton. Elle a 130 milles de long sur 30 de large. Elle est séparée des deux autres provinces par le détroit de Northumberland dont la largeur n'est que de neuf milles. Sa surface est de 2,173 milles carrés et sa population de 72,000 âmes, chiffre beaucoup moindre probablement que celui de la population actuelle de Montréal. Les colons qui l'habitent sont des Écossais, des Acadiens, des Irlandais et des Sauvages. Environ la moitié de cette population est Catholique Romaine. Les Presbytériens sont ensuite les plus nombreux. On y trouve aussi des Épiscopaliens, des Méthodistes et des Anabaptistes.

La constitution de cette province date de 1773. La responsabilité de l'Exécutif envers les chambres y a été admise en 1851. Douze membres composent la Chambre Haute et trente membres la Chambre Basse. Walter Paterson, Ecuier, en fut nommé le premier gouverneur, lorsqu'en 1770 elle fut séparée de la Nouvelle-Ecosse pour former un gouvernement colonial distinct. Sir Dominick Daly, qui a longtemps occupé la charge de Secrétaire de la Province du Canada, et celle de Secrétaire de la province du Bas-Canada avant l'Union, a été nommé gouverneur de l'île du Prince Edouard en 1851. Il a été remplacé, en 1859, par M. Dallas, le gouverneur actuel.

La capitale, Charlottetown, a une population de 5,000 âmes ; l'île entière, il y a quatre-vingts ans, n'avait pas un plus grand nombre d'habitans. Cette ville est située sur la Baie de Hillsboro', un des nombreux petits golfes qui échangent la côte méridionale de l'île. Ses constructions ont de l'élégance ; elle a de larges rues et le site qu'elle occupe est superbe. Le palais de la Province, *Province building*, est d'architecture grecque. Il a 140 pieds de long sur 40 de large et renferme des salles où se tiennent les séances du parlement et de la Cour supérieure et les bureaux publics. Quelques mois avant l'inauguration des écoles normales dans le Bas-Canada, on y a ouvert une institution du même genre. On y remarque de plus un collège fondé depuis peu par l'évêque catholique de la Province, une académie, diverses autres écoles, un asile pour les aliénés et cinq églises.

(1) ERRATUM. Dans notre dernière livraison, nos imprimeurs nous font dire, que M. Gibb avait inspiré au jeune prince, le goût de l'étude, en prenant tous les moyens de la lui rendre peu agréable. Nos lecteurs ont dû trouver la recette un peu étrange. Il faut lire plus agréable.

Les autres villes sont Georgetown, Princetown, St. Davil et Dartmouth.

On ne publie pas moins de six journaux dans l'île. Un tiers du revenu de la Province est consacré à l'éducation. On y compte 280 écoles communes fréquentées par 15,000 élèves.

Le Prince arriva à Charlottetown, le 9 août, de bonne heure dans la matinée, et débarqua à onze heures. Un grand nombre d'étrangers s'y étaient rendus en steamer du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton; les colons de leur côté y affluèrent de toutes les parties de l'île. Quoique la pluie tombât abondamment, une immense multitude s'était massée sur les quais et sur les vaisseaux ancrés dans le port. Charlottetown n'avait jamais vu un pareil spectacle. A leur arrivée, le *Hero* et l'*Arctique* furent salués par le vaisseau de Sa Majesté Britannique le *Favours* et le navire de guerre français la *Pomone*, commandant de Montaignac; ces deux derniers vaisseaux s'étaient pavoisés de mille couleurs et les marins français, montés sur les vergues, mêlaient leurs joyeuses acclamations à celle des matelots anglais. Des sauvages, dans des canots d'écorce, suivaient le navire royal. On forma pour conduire le Prince à sa résidence une procession où se firent remarquer, par leur bonne tenue et leur discipline, six compagnies de milice dont trois appartenaient à la villa et trois à la campagne, et une escorte de cavalerie. Durant le lever le Prince reçut des adresses où l'on fit allusion aux services importants rendus par le Duc de Kent à la colonie; et, dans ses réponses, il fit voir combien il était sensible aux bons souvenirs que l'on a gardés de son aïeul.

Ce lever eut lieu dans la salle des séances du Conseil Législatif que l'on avait eu soin d'orner de verdure. Des festons s'enroulaient autour des colonnes d'ordre ionique qui en supportent les galeries. On remarquait un transparent sur lequel on lisait la légende suivante :

Thy grandsire's name distinguishes this Isle;  
We love thy mother's sway and court her smile.

Les officiers de la frégate française, au nombre de vingt, se présentèrent au lever, et le Commandant fut invité à dîner avec son Altesse Royale.

Vint ensuite le bal, qui se donna dans la salle de l'Assemblée Législative que l'on avait décorée de feuillage, de lanternes de couleur et de transparents.

Le Prince quitta l'île le 11, et toute la flotte, composée de six vaisseaux, fit voile pour le Bas-Canada.

### VIII.

#### IMPORTANCE COLLECTIVE DES PROVINCES DU GOLFE.

Le voyage de l'héritier présomptif aura de lui-même un résultat important pour les colons d'Amérique. Le Prince et les hommes d'état de sa suite ont pu étudier par eux-mêmes et leur condition présente et les ressources dont elles disposent. Après avoir suivi Son Altesse Royale dans ce que l'on peut appeler la partie maritime des domaines de Sa Majesté Britannique en Amérique, nous croyons devoir présenter l'ensemble de leur puissance sous le triple point de vue financier, agricole et commercial et la comparer aux forces productives de la province que nous habitons. Tôt ou tard nous aurons à traiter avec elles, soit qu'elles fassent partie d'une confédération qui embrassera notre propre territoire, soit que, devenues un puissant état, elles soient, par leur position, maîtresses de l'entrée du St. Laurent et par conséquent de nos relations avec l'Europe. Evidemment, si les petits gouvernements de ces provinces ne forment pas avec nous une fédération qui nous soit commune, nous les verrons un jour ou l'autre se confédérer entre eux. Il suffit d'y songer pour voir que ce dernier résultat est pour nous peu désirable.

Parlons en premier lieu de Terre-Neuve. L'aspect de ses côtes et le fait que ses habitants se consacrent presque exclusivement à la pêche, porteraient à croire que le sol de cette île n'est point cultivable; cependant ses ressources agricoles ne manquent pas d'importance. Plus d'un tiers de son sol, dont la surface est égale à celle de l'Irlande, est couvert de lacs et sillonné de rivières. On y trouve à peu près 26,000 carrés de terres arables. Supposons, si l'on veut, que l'agriculture n'en puisse utiliser que la moitié, il en reste encore bien assez pour subvenir aux besoins d'une nombreuse population. Le climat de Terre-Neuve, quoique rigoureux, est très salubre. L'hiver y commence plus tard qu'au Canada. Les étés sont courts et chauds; la longévité de ses habitants est remarquable. La pomme de terre, les légumes, les fruits de jardin ou d'autre espèce croissent abondamment. La colonisation ne s'est étendue que sur 300,000 milles du sol de l'île, et encore n'y a-t-il qu'un peu plus

d'un tiers de cette étendue qui soit en culture. Les minéraux, tels que le charbon, le gypse, le cuivre, l'argent, le fer et le plomb, s'y trouvent, dit-on, en grande quantité. La compagnie du télégraphe exploite avec profit une mine de ce dernier métal. (1).

Mais les principales sources de prospérité de cette colonie seront, durant des siècles sans doute, ses pêcheries inépuisables renfermant tous les trésors de l'Océan depuis la gigantesque baleine et la mousouin, jusqu'au hareng, au maquereau, à la morue et au caplan. Le Labrador, sur plus de 100 milles de côtes, fait passer par Terre-Neuve la plupart de ses produits; ce qui se trouve par conséquent à déduire du chiffre officiel des exportations de cette colonie.

Le Labrador possède à lui seul autant de territoire que la France, l'Espagne et l'Allemagne réunies. Plus de vingt milles personnes s'y rendent tous les étés et s'y livrent à la pêche et à la traite des fourrures avec les Sauvages. Cette multitude se compose d'Ecossois, d'Irlandais, d'Américains, de Français, de Canadiens-Français et d'Acadiens. La population résidente, principalement composée de Sauvages, d'Ecossois et d'Acadiens, ne dépasse pas 9,000 âmes.

On porte à \$1,000,000 la valeur des produits exportés de ce territoire.

Le total des exportations de Terre-Neuve, en 1857, a été de \$8,250,000. Elles consistaient principalement en poisson, en huile et en fourrures. Ses importations se sont élevées à \$7,100,000. La pêche du phoque, que l'on commence le printemps, au milieu de bancs de glace flottants, occupe plus de 10,000 hommes et met en mouvement 400 goélettes et autres petites embarcations. On calcule que 35 à 40,000 individus montant plus de 10,000 petits navires et bateaux s'adonnent constamment, durant la saison favorable, sur les côtes et les bancs de Terre-Neuve, à la pêche de la morue, du hareng et du maquereau. Les revenus de cette province sont, en moyenne, d'un million de dollars et ses dépenses absorbent à peu près ce montant.

Les produits du sol sont un des principaux éléments de prospérité de la Nouvelle-Ecosse. Cette presqu'île et l'île du Cap-Breton renferment 12,000,000 d'acres de terre dont environ 5,000,000 sont colonisés et un peu plus d'un million sont en culture. La Nouvelle-Ecosse, au moyen de digues, a conquis sur l'Océan 40,000 acres qui sont d'une inépuisable fécondité.

Quoiqu'ils soient sous la même latitude que le Canada, la Nouvelle-Ecosse et le Cap-Breton ont cependant un climat plus doux et moins sujet aux variations de la température; ce qui est dû sans doute à leur position isolée et au grand courant qui vient du golfe du Mexique. Le blé et l'orge s'y cultivent avec plus de profit que dans 14 des Etats de la république voisine; aucun d'entre eux non plus ne réussit aussi bien dans la production d'avoine, de sarrasin, de patates, de foin, et de beurre que la Nouvelle-Ecosse.

Les revenus que lui donnent ses forêts sont considérables. Les exportations se composent en grande partie de bois de charpente. L'industrie de la construction des navires y est exploitée sur une grande échelle. La péninsule de la Nouvelle-Ecosse et l'île du Cap-Breton sont toutes deux renommées pour leurs richesses minières. Le charbon, le fer, le gypse et le manganèse y sont abondants. On extrait chaque année des entrailles de leur sol environ 150,000 chaldrons (2) de charbon. Les colons de la Nouvelle-Ecosse se livrent avec succès aux travaux de la pêche; ceux du Cap-Breton s'y adonnent également, et en tirent encore plus de profit. La valeur des exportations en poisson et en huile est annuellement de plus de trois millions de piastres. Le total des exportations est en moyenne de sept à huit millions de piastres; mais plusieurs *item* tels que navires construits dans la colonie et vendus hors de ses limites, ne figurent pas dans ce dernier montant. Le total des importations est en moyenne de huit à neuf millions. Les revenus de la province sont d'à peu près sept cent cinquante mille piastres, et ses dépenses absorbent environ cette somme. Suivant le Juge Haliburton, la Nouvelle-Ecosse posséderait à peu près trois mille navires représentant une capacité collective de deux cent mille tonneaux. On y trouve quarante trois ports d'entrée. Celui d'Halifax seul est fréquenté chaque année par plus de mille vaisseaux de toutes grandeurs et appartenant à toutes les nations. "Une

(1) La géographie moderne de M. l'abbé Holmes, édition publiée par MM. Crémazie, en 1854; celle de M. Hodgins, député surintendant de l'éducation, pour le Haut-Canada; le livre de M. Yaché, intitulé: *Des provinces de l'Amérique Britannique du nord et d'une union fédérale*; enfin la lecture de M. A. Morris, *Nova-Britannia*, faite à Montréal en 1858, sont les sources où nous avons puisé la plupart de nos renseignements statistiques et géographiques.

(2) Mesure qui contient 36 boisseaux.

bonne politique, dit M. Taché, le désigne comme port d'hiver naturel de toute l'Amérique britannique du Nord."

Les pêcheries et les mines du Nouveau-Brunswick sont très productives; mais les principales sources d'où la province tire ses revenus sont les forêts qui couvrent une partie de son sol, l'agriculture et l'industrie de la construction des navires. Sur à peu près 18,000,000 d'acres, la Colonie, avant 1857, en a concédée environ 7,000,000; des 11,000,000 qui restent on assure qu'il s'en trouve sept millions et demi de propres à la culture. Il n'y en a cependant que 500,000 qui soient cultivés. (1)

Les commissaires nommés par le gouvernement impérial pour explorer la route d'une ligne ferrée d'Halifax à Québec, s'expriment ainsi dans leur rapport: "On ne saurait trop vanter le climat, le sol et les ressources du Nouveau-Brunswick. Il n'est pas de pays au monde dont les forêts soient plus riches et qui soit arrosé en tout sens de rivières plus belles et plus nombreuses."

On se fera une idée plus exacte de son importance comme pays agricole si l'on songe qu'il est constaté que l'on y récolte plus de blé que dans 14 Etats de l'Union, où la culture de ce végétal est le plus étendue. La république américaine n'a peut-être pas non plus un seul Etat ou un seul Territoire où les autres produits du sol soient plus abondants que dans cette colonie.

Les produits agricoles ont été évalués, en 1857, à \$8,000,000. Cette valeur s'élève probablement aujourd'hui à près de \$9,000,000. Les forêts de cette province, comme les nôtres, sont inépuisables et fournissent des bois de toute espèce. Celui qui a flotté sur la rivière St. Jean, en 1852, valait \$2,000,000.

Outre la consommation que font des produits de leurs pêcheries les habitants du Nouveau-Brunswick, ils en exportent tous les ans une quantité valant 175 à 225,000 piastres. Le charbon, le fer, le magnésium, la plombagine, le plomb, le cuivre, le gypse s'y trouvent en abondance, et les mines récompensent largement ceux qui les exploitent. Le nombre des manufactures tend de plus en plus à s'accroître; et la quantité de puits d'eau qu'offrent ses belles rivières, feront sans doute avant peu du Nouveau-Brunswick un pays à la fois manufacturier et agricole. La principale industrie qu'exercent les colons est la construction des navires; c'est aussi la principale branche de commerce de la Province. Durant les 8 années finissant en 1855, on y a annuellement construit de 566 à 827 vaisseaux, représentant une capacité de 110 à 122 mille tonneaux. Ceux que l'on fit en 1851 furent évalués à environ £800,000 sterling. Les importations sont en moyenne de \$7,000,000 chaque année, et les exportations, non compris les navires vendus hors de la province, d'à peu près le même montant. Les revenus sont en moyenne de six à sept cent mille dollars, et les dépenses absorbent rarement plus que cette somme.

Quoique ce soit dans de moindres proportions, l'île du Prince Edouard offre cependant un exemple d'accroissement de prospérité supérieur à celui du Nouveau-Brunswick. En effet, l'extrême fertilité de son sol a porté quelques auteurs et des statisticiens à émettre l'opinion que cette colonie pourrait aisément nourrir un million d'habitants.

Ceci peut sembler exagéré; mais cependant, sur 1,365,000 acres, à peine trouverait-on une seule portion de ce sol qui ne fût propre à la culture. L'avoine, le blé, l'orge, la patate et le navet en sont les principaux produits. Les progrès de l'agriculture ont aujourd'hui rapidement disparaitre ses riches forêts.

On y construit environ 100 vaisseaux par année et les colons en possèdent à peu près 400.

Les pêcheries sont très productives. Les exportations sont évaluées à \$1,250,000, et les importations à \$1,500,000. Les revenus et les dépenses sont de soixante à soixante-cinq mille piastres.

Ainsi les provinces du golfe réunissent tous les éléments qui sont de nature à constituer un empire puissant et prospère. Elles sont plus rapprochées du vieux monde qu'aucune autre partie de l'Amérique. Terre neuve n'est guères qu'à 1,610 milles géographiques de l'Irlande. Elles possèdent des chemins de fer et des canaux, lesquels naturellement ont une étendue moindre que ceux du Canada. Une voie ferrée qui relierait Halifax à notre Grand Tronc de chemin de fer ne serait pas une entreprise difficile à réaliser, aujourd'hui surtout qu'il a atteint la Rivière du Loup et que l'on a construit dans les autres provinces des chemins qui pourraient se relier facilement à cette grande voie ferrée. Si l'on réfléchit que le gouvernement impérial est maintenant plus intéressé que le Canada lui-même à l'exécution de ce projet, on ne saurait attribuer son indifférence qu'au peu de renseignements qu'il possède à leur sujet et à ces questions de politique européenne et asiatique qui, depuis quelques années, ont absorbé son attention. Récapitulons :

(1) A Hand-Book of information for Emigrants to New-Brunswick, par M. H. Perley, Londres, 1857.

La superficie des provinces du golfe, non compris le Labrador, est d'à peu près 31,000,000 d'acres carrés. Comme nous venons de le voir, il n'y en a qu'une très petite partie qui soit en culture; le reste qui se compose de millions et de millions d'acres d'un sol des plus féconds n'attend pour produire que la volonté de l'agriculteur. Elles ont, dans leurs pêcheries, non seulement une source inépuisable de richesses, mais encore une grande école de marine où se forment les équipages d'une flotte plus importante que celle de beaucoup d'Etats européens. Les mines de charbon dont il semblerait que le Canada fut dépourvu leur assurent ces avantages qui ont tant contribué à faire de la mère-patrie une des plus florissantes nations du monde. Le total de leurs exportations est d'à peu près \$26,000,000, et celui de leurs importations d'environ \$23,000,000. Leurs revenus réunis sont d'environ \$2,000,000 annuellement. Leur population, en 1857, était de 725,000 individus, dont plus d'un tiers étaient catholiques, et à peu près un septième Acadiens. (1) Les quelques individus de cette race qui avaient pu se soustraire à l'exil auquel on l'avait condamnée toute entière, se sont merveilleusement multipliés et il est probable que le grand poète américain Longfellow, ignorait cet accroissement de population, quand il écrivait ces beaux vers de son charmant poème d'Évangéline :

Still stands the forest primeval; but under the shade of its branches,  
Dwells another race, with other customs and language.  
Only along the shore of the mournful and misty Atlantic  
Linger a few Acadian peasants whose fathers from exile  
Wandered back to their native land to die in its bosom.  
In the fisherman's cot the wheel and the loom are still busy,  
Maidens still wear their Norman caps and their kirtles of homespun,  
And by the evening fire repeat Evangeline's story,  
While from its rocky caverns the deep-voiced neighbouring ocean  
Speaks, and in accents disconsolate answers the wails of the forest.

Les Acadiens d'aujourd'hui montrent autant d'attachement que les Acadiens d'autrefois pour le sol que leurs ancêtres avaient cultivé au milieu de tant de périls. M. Taché compare éloquemment dans son livre leurs dispositions avec celles dont on récemment fait preuve quelques uns de ses propres compatriotes :

" Ces descendants des braves Acadiens qui, chassés par la persécution, ont fini par triompher d'elle et par revenir vers la terre natale, ne la laissent pas:—aucun d'eux ne va demander la vie et le bonheur à une terre étrangère. Laissés dans l'ombre, ne participant que dans une proportion infiniment petite à la régée des affaires de leur patrie si chère, ils n'émigrent pas cependant vers les Etats-Unis: moins favorisés que nous, sous un grand nombre de rapports, ils tiennent néanmoins au sol qu'ont défriché leurs pères et transmettent à leurs enfants le précieux héritage de leurs traditions... Ah! c'est que les idées extravagantes, les rêves creux des utopies, la soif de l'or, l'esprit d'insubordination n'ont pas affaibli, chez eux, les liens sacrés de la famille, l'attachement aux jouissances modérées de la vie de paroisse... c'est encore qu'ils préfèrent le travail des champs à tous les autres labeurs. Ils cultivent la terre ou exploitent leurs belles pêcheries. Leurs jeunes gens ne vont pas charger et décharger les Durham boats du canal de l'Érié, et leurs jeunes filles ne vont pas se faire servantes dans les villes... La mode chez eux n'est pas de s'affranchir le plus vite possible de l'autorité paternelle, et de se croire un personnage, avant que d'être un chef de famille ou un citoyen utile et respecté... "

IX.

BAS-CANADA.

Le premier endroit dans le Bas-Canada que le Prince a honoré de sa présence a été Gaspé. La péninsule connue sous ce nom comprend les deux comtés de Bonaventure et de Gaspé.

Sa superficie est de 7,289 milles carrés, dont une bien petite partie est en culture. On en défriche aujourd'hui Pintérien et les colons s'aperçoivent déjà que les produits de ce sol qui est presque partout aussi fertile que les cantons voisins du Nouveau-Brunswick, sont plus assurés que ceux qu'ils tirent de la mer. D'après le recensement de 1851, la population était de 21,748 âmes; mais elle doit s'être considérablement accrue depuis cette

(1) Le chiffre de la population catholique donné par M. Taché diffère beaucoup de celui que donne de son côté M. Hodgins. M. Taché compte 90,000 catholiques dans la province de Terre neuve, 35,000 dans celle de l'île du Prince Edouard, 100,000 dans la Nouvelle-Ecosse; 98,000 dans le Nouveau-Brunswick; en tout 323,000. C'est environ la moitié de la population totale.



époque. La valeur annuelle du produit des pêcheries de ces deux comtés y compris les Iles de la Magdeleine qui font partie du comté de Gaspé est de plus de cent cinquante mille piastres. Le total des exportations des ports de New-Carlisle et de Gaspé a été, en 1859, de \$197,953 et celui des importations de \$235,589. Le Bassin de Gaspé a été institué port franc quelques semaines seulement avant l'arrivée du Prince.

Son Excellence le Gouverneur-Général, Sir Edmund Head et tous les membres du cabinet provincial monterent à bord du steamer *Victoria* et se rendirent de Québec à Gaspé où ils rencontrèrent Son Altesse Royale, dimanche, le 12 août. Le jour suivant, ils lui furent présentés, et après eux le shérif et une députation du comté de Gaspé; ils eurent, ensuite l'honneur de déjeuner avec le Prince à bord du *Hero*. L'escadre royale partit du Bassin de Gaspé pour se rendre au Saguenay, à deux heures de l'après-midi. Les vapeurs *Victoria* et *Lady Head* ayant à bord Son Excellence et sa suite, avaient pris les devants.

Au départ comme à l'arrivée du Prince, une salve d'artillerie fut tirée de la résidence de M. LeBouthillier, représentant du comté, laquelle occupe un des points les plus saillants du beau bassin de Gaspé.

Les magnifiques paysages du bas du St. Laurent et les nombreuses maisons blanches qui s'échelonnent la long de ses rives formant comme une rue continue, furent l'objet de la plus vive admiration.

On rapporte que, dans la soirée, l'Honorable M. Cartier, premier ministre du Canada, et les autres voyageurs, chantèrent quelques-unes de nos chansons canadiennes, le Prince en répétant le refrain avec les autres.

La *Claire Fontaine*, la plus populaire de ces chansons, a été, à cette occasion, publiée dans les journaux de New-York, et cet air canadien fut mis au nombre de ceux que l'on jouait en l'honneur du Prince dans le cours de son voyage aux Etats-Unis.

A l'entrée du Saguenay, le *Hero* donna sur des récifs, et, quoiqu'il n'eût pas subi d'avaries, les commandants des autres vaisseaux eurent plus prudent de ne pas s'aventurer plus loin. Le Prince monta alors sur le vapeur *Victoria*, et, précédé du *Tudousac*, bateau appartenant à M. Price, il remonta la rivière l'espace de quarante milles et dépassa le Cap *Eternité*.

La température était froide et humide, et de gros nuages sombres ajoutaient encore, dit-on, à l'aspect sauvage et à la grandeur du paysage. Le Saguenay est navigable depuis son embouchure jusqu'à Chicoutimi. Il prend sa source dans le lac St. Jean, étendu d'eau de 30 milles de longueur sur 20 milles de largeur, et distante de 129 milles. Il arrose un immense pays, dont le sol est presque partout d'une fécondité extrême. Le climat de la vallée du lac St. Jean est plus doux que celui de la rive nord du St. Laurent. Le comté de Chicoutimi, qui ne renfermait que 6000 habitants en 1851, a aujourd'hui probablement le double de cette population. La plupart des colons sont d'origine française. Partout on y ouvre des écoles fréquentées par de nombreux élèves.

On y fait un très grand commerce de bois, qui d'ici à bien des années ne peut que s'accroître, le pionnier portant partout la hache dans les vastes forêts vierges. Le saumon abonde dans le Saguenay.

Le jour suivant, jeudi, le froid se fit sentir; mais le temps était beau. Le Prince qui, à la tombée de la nuit, était revenu à bord du *Hero*, remonta ensuite de nouveau la rivière sur le *Victoria*, et débarqua à environ 15 milles de son embouchure, sur les bords de la rivière Ste. Marguerite, un de ses affluents. On avait planté des tentes sous lesquelles avait été transporté tout un appareil de pêche.

Après s'être quelque temps livrés au plaisir de la pêche et de la chasse, le Prince et sa suite remonterent en canots d'écorce la rivière Ste. Marguerite. Les avirons de celui de Son Altesse, qui tenait les devants, étaient maniés par deux Canadiens-Français.

Son Altesse Royale put de la sorte jeter un rapide coup d'œil sur ce qu'a d'intéressant une des parties les plus reculées des domaines de Sa Majesté, dont la position, à l'extrémité nord de l'Amérique civilisée, ne l'empêchera cependant pas de devenir une des plus riches et des plus importantes de notre pays. Jacques-Cartier rapporte que cette partie de la province que nous habitons, était autrefois divisée en trois royaumes appelés le premier *Hochélag*, le second *Canada* (c'est-à-dire le district actuel de Québec) et le troisième *Saguenay*. Donnacona, l'*Agouhanna* ou roi du *Canada*, lui raconta des merveilles au sujet du dernier de ces royaumes. On découvrit aujourd'hui des minéraux dans beaucoup d'endroits où l'on n'en soupçonnait guères l'existence; et qui sait si les visions qui ont ébloui les yeux de Cartier ne pourront pas un jour ou l'autre devenir des réalités pour les habitants des régions; situées au nord, au-delà de Québec? En attendant on aurait tort de mépriser les autres éléments de propriété que nous venons d'énumérer.

A l'approche du Prince, Québec fit de grands préparatifs pour le recevoir. Parmi les étrangers et les personnes de distinction qui s'y rendirent de divers points du Canada et des Etats-Unis, on remarquait les membres des deux chambres du Parlement invités à se réunir par le gouvernement exécutif, dans le but de célébrer la bienvenue de l'héritier présomptif qui avait entrepris ce long voyage à leur demande; tous les Evêques catholiques de la Province; Lord Lyons, ministre britannique, le Baron de Guérolt, ministre de Prusse à Washington et plusieurs consuls anglais et étrangers de diverses parties de ce continent.

Le 18 août, de bonne heure dans la matinée, un grand nombre de bateaux à vapeur venus de Montréal et de différentes autres localités aude là de Québec et de ses environs, descendirent le fleuve pour aller à la rencontre de l'escadre royale. Le *Nil*, qui portait l'*Amiral Milne*, le *Styx* et le *Falcons* étaient déjà depuis plusieurs jours dans la rade. Un des vaisseaux de la ligne canadienne allant à Liverpool, quittait en même temps le port et s'arrêtait quelques instants auprès du *Hero*, à la Grosse Isle, pour recevoir les lettres et les dépêches qu'envoyait en Angleterre le Prince et les autres personnes de sa suite.

A 3 heures, le *Hero*, l'*Ariadne* et le *Flying Fish*, escortés par un grand nombre de steamboats et par d'autres embarcations de moindres dimensions, parurent au bout de la Pointe-Lévi. Aussitôt une salve d'artillerie fut tirée par les habitants de cette localité, dirigés par M. Lemoine, artiste pyrotechnique de Québec. Des démonstrations analogues, accompagnées du déploiement de bannières et de drapeaux et d'acclamations enthousiastes avaient partout accueilli l'escadre royale, durant son voyage sur le St. Laurent. La rive sud de ce fleuve, se compose des beaux comtés de Rimouski, de Témiscouata, de Kamouraska, de Pislet, de Montmagny et de Bellechasse, exclusivement habités par une population d'origine française, dont les églises et les villages sont les plus riches ornements d'un paysage auquel rien ne saurait se comparer et qui, elle-même, offre l'image parfaite de la paix, du bien-être, de la vertu et du bonheur.

A l'arrivée du *Hero*, les béhous du bassin de Québec s'éveillèrent au bruit du canon de la citadelle, des vaisseaux ancrés dans la rade et de toutes les batteries de la vieille cité; en un instant, les dômes, les clochers et les remparts furent enveloppés d'une épaisse fumée. Les navires de l'escadre répondirent au salut, et à cet épouvantable fracas la pensée de plus d'un témoin de cette fête se reporta malgré soi aux jours de Montcalm et de Wolfe, alors que la flotte anglaise assaillait cette puissante forteresse. Mais les joyeuses sonneries de toutes les cloches, rappelèrent bientôt à la multitude que la cité de Champlain recevait comme son hôte l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, un siècle précisément après la grande lutte à laquelle nous venons de faire allusion.

La pluie était tombée toute la matinée et le ciel était encore couvert de nuages; mais le temps finit heureusement par se mettre au beau, au grand contentement de la foule qui couvrait la terrasse Durham, les batteries, les toits des maisons et des édifices publics, les quais et les bateaux à vapeur qui encombraient le port. Au débarquement du Prince, une nouvelle salve d'artillerie se fit entendre. Il fut reçu sur le quai, où l'on avait élevé un dais et un arc de triomphe, par Son Excellence le Gouverneur-Général et les ministres vêtus de leur nouvel uniforme bleu et or, par Son Excellence Sir Fenwick Williams de Kars, entouré d'un nombreux et brillant état-major, par le Député Adjudant Général de Sallabery et l'état-major de la milice, par M. le Maire et MM. les Conseillers de la Cité de Québec, par Sa Seigneurie, l'Evêque Anglican de Québec, accompagné de plusieurs membres de son clergé et par tous les Evêques catholiques de la province, suivis de leurs vicaires généraux et secrétaires, par les supérieurs des séminaires de Québec et de Montréal, par les ministres de plusieurs autres cultes, et enfin par un grand nombre de personnes de distinction accourues de toutes les parties de la province. Une estrade élevée devant le marché Champlain avait été réservée aux dames qui s'y pressaient en foule. Après son débarquement, le Prince fut accueilli par M. le Maire Langevin, qui lui adressa du Conseil de la Cité, d'abord en français, puis en anglais. La réponse que fit le Prince fut suivie de trois joyeuses acclamations; vint ensuite le défilé de la procession. Ce n'était cependant pas chose facile que de se mouvoir par les rues étroites et encombrées de la Basse-Ville, et sur la pente rapide de la colline que l'on a bien désignée par le nom de rue de la Montagne.

La plus grande confusion se mit donc dans les rangs du cortège, lorsqu'il fut arrivé à la porte Prescott; mais ce désordre même lui donnait un aspect de grandeur étrange. La multitude offrait toujours un imposant spectacle, et ses ondulations désor-

données étaient la preuve éloquente de l'enthousiasme qui s'en était emparé. La procession se composait de plusieurs sociétés littéraires et nationales, des pompiers et de la milice. Les carrosses des ministres, des évêques, des conseillers de la cité suivaient celui de Son Excellence le Gouverneur-Général, dans lequel étaient assis le Prince, le Duc de Newcastle et le Général Bruce. En passant auprès du palais de l'Archevêque, Son Altesse apprenant que le vénérable prélat, trop malade pour prendre part à la fête, se tenait à sa fenêtre, lui fit un gracieux et respectueux salut.

Les rues étaient bordées par la troupe de ligne et par la milice ; elles étaient ornées de drapeaux, de bannières et d'un grand nombre de beaux arcs de triomphe que l'on avait couverts de verdure. Dans la procession, on remarquait les Hurons de Lorette. Parvenus à la plaine qui se trouve sur le chemin de Ste. Foye, précisément à l'endroit où leurs ancêtres, sous le commandement du chevalier de Lévis, engagèrent leur dernière lutte contre les Anglais, ils saluèrent le Prince en poussant en son honneur un de leurs terribles cris de guerre.

Son Altesse Royale fut ainsi conduite à la résidence de Sir Edmund Head, où elle demeura deux jours avant de venir s'installer dans les édifices du Parlement que l'on avait préparés pour l'y recevoir.

Malgré la pluie qui n'avait cessé de tomber, une magnifique illumination eut lieu dans le cours de la soirée. Les édifices publics, les églises, les couvents et l'Université Laval avaient été décorés avec beaucoup de goût. Au loin, dans la campagne, on voyait le clocher de la cathédrale catholique, éclairé par la lumière de lanternes chinoises de couleurs variées. C'était à qui aurait les plus riches transparents et les plus belles devises en français et en anglais. L'illumination fut générale. Les pauvres comme les riches y avaient pris part et il n'y avait pas un carreau de vitre qui n'eût sa bougie ou son lampion. Toute la campagne s'éclairait de feux de joie et les villages de Beauport et de la Pointe Lévi, s'étant également illuminés, le bassin parut tout en flamme. Vu de la terrasse Dartmouth, ce spectacle surpassait toute imagination.

Le lendemain, le Prince alla voir les chutes de la Chaudière sur la rivière de ce nom au sud du St. Laurent. Il se rendit, le dimanche, à la cathédrale anglicane où Sa Seigneurie l'Évêque Mountain le reçut avec le cérémonial accoutumé et prêcha le sermon.

Lundi, le Prince et sa suite s'installèrent dans les édifices du Parlement, où dans le cours de la matinée eut lieu une réception officielle. Les deux chambres du Parlement y présentèrent leurs adresses que nous reproduisons avec les réponses qui furent faites par le Prince :

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale.—Nous le Conseil Législatif du Canada, réunis en Parlement, approchons de Votre Altesse Royale en vous réitérant l'assurance de notre dévouement et de notre attachement à la personne et à la couronne de Votre Royale Mère, Notre Reine bien-aimée.

Tout en regrettant que des devoirs d'Etat aient empêché notre Souveraine de visiter cette partie considérable de ses vastes possessions, nous savons loyalement et vivement apprécier l'intérêt que Sa Majesté y témoigne, en envoyant auprès de nous Votre Altesse Royale pour la représenter ; et nous nous réjouissons, en commun avec tous ses sujets en cette Province, de la présence au milieu de nous de celui qui, à une époque future, mais que nous espérons éloignée, doit régner sur l'Empire et porter, avec le même éclat, la couronne devenue son partage.

Quoique l'inauguration du Pont Victoria, ce grand ouvrage connu du monde entier comme l'entreprise la plus gigantesque tentée dans les temps modernes par la science du génie civil, ait été l'occasion spéciale de la visite de Votre Altesse Royale, et si orgueilleux qu'en puissent être les Canadiens, nous osons cependant espérer que vous trouverez en Canada bien d'autres preuves de grandeur et de progrès qui vous intéresseront au bonheur et à la prospérité de vos futurs sujets.

Jouissant, sous les institutions qui nous sont garanties, de toute liberté dans l'administration de nos propres affaires, et comme sujets anglais, participant de cœur et d'intérêt aux fortunes de l'Empire, à ses gloires et à ses succès, nous espérons et nous croyons que cette visite de Votre Altesse Royale resserrera les liens qui unissent l'un à l'autre le Souverain et le peuple du Canada.

X. F. BELLEAU, Orateur.

Son Altesse Royale a répondu :

Messieurs,—Du fond de mon cœur, je vous remercie de cette adresse qui témoigne un sentiment d'amour et de dévouement à notre Reine, et l'intérêt bienveillant que vous portez à celui qui la représente.

Chaque jour de mon progrès dans les colonies britanniques, et surtout dans le Canada, je deviens de plus en plus convaincu que je dois la cordialité éclatante de ma réception aux liens qui m'unissent à la personne à qui je suis redevable de tout, ma Souveraine et ma Mère.

Je lui rapporterai avec orgueil l'expression de vos sentiments loyaux, et si à quelque époque future—assez éloignée, je l'espère, pour que je puisse y faire allusion sans faire naître de tristes prévisions,—il plait à

Dieu de m'appeler à la position que vous contemplez, je ne pourrais désirer une distinction plus honorable que de gagner pour moi-même l'expression d'attachement généreux que je dois maintenant à votre appréciation des vertus de la Reine.

Bien que je ne sois dans ce pays que depuis quelques jours, j'ai assez vu pour me former une idée du progrès actuel, et de la grandeur future du Canada-uni. L'enfance de cette province ressemble, sous quelques rapports, à celle de mon île natale, et, comme dans les siècles passés, la mère-patrie a réuni les diverses vertus des races Normandes et Anglo-Saxonnes, j'ose aussi prévoir que le caractère du Canada, dans sa maturité, réunira aussi les qualités éminentes de la double origine de ses habitants.

Je désire aussi cordialement que vous que les relations qui subsistent entre la Souveraine et le peuple canadien soient fortes et cordiales.

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale.—Les communes du Canada assemblées en parlement, demandent la liberté d'approcher de la personne de Votre Altesse Royale, pour assurer Votre Altesse de leur loyauté et de leur profond attachement pour la personne et la Couronne de Notre Très-Gracieuse Souveraine.

Les sujets de Sa Majesté en Canada eussent été remplis de joie, si ses devoirs d'Etat avaient pu permettre à leur Auguste Souveraine de visiter en personne ce pays et d'y recevoir elle-même l'expression de leur dévouement et de leur admiration pour la sagesse avec laquelle elle administre l'Empire dont il a plu à la divine Providence de lui confier les destinées.

Mais si nous ne pouvons cacher le regret si naturel de ne pas voir Notre Souveraine elle-même dans ses possessions du Canada, nous n'en sommes pas moins profondément sensibles au désir qu'a si gracieusement montré Sa Majesté de se rendre au vœux de ses sujets, en leur donnant l'occasion de souhaiter la bienvenue, dans cette partie de ses domaines à l'héritier présomptif du trône.

Nous désirons féliciter Votre Altesse Royale sur son arrivée au Canada, événement dont nous conserverons longtemps le souvenir, comme un témoignage du profond intérêt que porte Sa Majesté au bien-être de ses sujets coloniaux.

Dans cette heureuse circonstance où, pour la première fois, les colonies ont été honorées de la présence de l'héritier présomptif du trône, nous recevons un nouveau gage de la détermination de Notre Très-Gracieuse Souveraine de resserrer encore plus étroitement les liens d'affection et de devoir qui nous unissent à l'Empire britannique, et nous font participer à ses libertés, à ses gloires et à ses grands souvenirs historiques.

L'inauguration du pont Victoria par Votre Altesse Royale est le principal objet de la visite de Votre Altesse au Canada ; nous avons donc la conviction que Votre Altesse verra, dans ce merveilleux ouvrage, l'exemple le plus frappant de l'union des capitaux et de la science de la mère-patrie avec l'énergie et l'esprit d'entreprise des habitants de cette province, dans la lutte contre les plus formidables obstacles de la nature. Mais nous espérons qu'en visitant davantage le pays, Votre Altesse Royale trouvera que c'est surtout dans la tranquillité et la prospérité du peuple et dans son attachement à Sa Souveraine, que se trouve la meilleure preuve de la force des liens qui nous tiennent unis à la mère-patrie, et des avantages mutuels pour l'Empire et pour la colonie, de la durée de cette union qui a produit d'aussi grands et d'aussi heureux résultats.

Nous prions Votre Altesse Royale de vouloir bien être, auprès de Notre Très-Gracieuse Souveraine l'interprète de nos sentiments d'attachement et de reconnaissance, l'assurer du bonheur que nous éprouvons d'être soumis à son autorité, et la remercier surtout de nous avoir donné l'occasion de souhaiter la bienvenue à Votre Altesse Royale en sa province du Canada."

Son Altesse a répondu :

Messieurs,—Il n'y a pas de réponse que je pourrais faire à votre adresse qui suffirait à vous exprimer la reconnaissance, le plaisir, que je ressents des manifestations de loyauté et d'amour pour la Reine, ma Mère, avec lesquelles on m'a accueilli à mon arrivée dans cette Province.

Comme Anglais, je suis fier de reconnaître dans ces manifestations votre sympathie avec la grande nation de laquelle tant de vous tracez votre origine, et avec laquelle vous partagez les honneurs d'une histoire glorieuse.

Néanmoins, en vous adressant comme sujets Anglais, je n'oublie pas qu'une partie de mes compatriotes ne proviennent pas de la même origine.

Aussi leur est-il dû une reconnaissance spéciale, et je reçois avec un contentement particulier les preuves de leur dévouement à la couronne d'Angleterre.

Elles me témoignent le bonheur qu'ils ressentent en étant assujettis à des lois impartiales, et la croyance bien posée que, quel que soit son origine, tout Canadien est également un objet d'intérêt à la Souveraine et à son peuple.

Le Canada peut bien se vanter que dans ses limites deux races de langue et de mœurs différentes sont unies sous les mêmes lois, et sont dévouées à la même constitution par un même patriotisme.

Mais à vous tous et aux trois millions de sujets Britanniques que vous représentez, je suis cordialement reconnaissant de vos sentiments d'attachement. Je n'oublie pas facilement la manière dont on m'a reçu,

Je regrette, comme vous, que la Reine n'ait pas pu exaucer votre vœu, et venir visiter en personne cette partie de son empire. On m'a déjà prouvé le dévouement affectueux qui l'aurait suivie, mais le premier devoir et le plus agréable que je remplirai en Angleterre sera de lui faire connaître les sentiments d'amour pour sa personne, et de reconnaissance pour son gouvernement que vous venez d'exprimer, ainsi que l'accueil cordial que vous avez offert à son fils.

(A continuer.)

### Adresses présentées par quelques Institutions d'Education à Son Altesse Royale le Prince de Galles.

(Suite.)

ADRESSE DU COLLEGE ST. FRANÇOIS.

A Son Altesse Royale, Albert Edouard, Prince de Galles, etc., etc.

Qu'il plaise à votre Altesse Royale :—Nous, le Président de la Corporation et Faculté du Collège St. François, à Richmond, Bas-Canada, demandant avec le plus profond respect à Votre Altesse Royale de vouloir bien nous permettre de lui offrir nos plus sincères félicitations sur son heureuse arrivée dans cette partie des domaines de sa Majesté, et de lui exprimer notre invincible attachement, et notre loyauté à la personne et au trône de notre bien aimée Souveraine.

C'est avec un sentiment de plaisir inaccoutumé que nous recevons l'honneur de la visite de Votre Altesse Royale, non seulement comme l'héritier présomptif du trône de la Grande Bretagne, mais comme le représentant immédiat de Notre Auguste Souveraine, qui règne dans le cœur de tous ses sujets, et dont les vertus commandent le respect et l'admiration de toutes les nations sur la face de la terre, capables d'apprécier l'excellence de ses qualités personnelles et tout ce qui sied à une puissante et intelligente souveraine.

L'institution d'enseignement que nous avons l'honneur de représenter, n'est maintenant qu'à son enfance, n'ayant été fondée que depuis quelques années, par la munificence de particuliers, et étant soutenue en grande partie par l'assistance protectrice du Département de l'Education de notre Gouvernement Provincial. Nous ne pouvons donc parler que de travaux commencés, d'espérances entretenues, de desseins formés, pour l'avancement d'un bon système d'éducation pour la jeunesse confiée à nos soins.

Il est inutile pour nous d'assurer à Votre Altesse Royale que nous ne manquerons pas dans l'accomplissement des devoirs importants que nous avons à remplir, de cultiver dans l'esprit de nos élèves, ces principes de fidélité et d'attachement à la Constitution Britannique, que nous avons toujours nous-mêmes chéris tendrement dans nos cœurs.

En concluant, nous prions donc instamment ce Dieu tout-puissant, dont la gracieuse providence a voulu que Votre Illustrissime Maison succédât au trône de la Grande-Bretagne, de garder les libertés et de présider aux destinées de ce puissant empire, de continuer à protéger et bénir Votre Altesse Royale dans le cours de votre voyage et vous ramener en sûreté à l'heureuse terre où vous êtes né. Et si dans l'avenir, il plait au très-sage Dispensateur de toute destinée humaine, de vous appeler au trône de vos ancêtres, puissiez vous vous montrer le bienfaiteur de votre peuple, et après un règne long et heureux sur cette terre, être appelé à porter une couronne immortelle de gloire dans une plus haute sphère d'existence.

AYLMER, Président de la Corporation.

JOHN THORBURN, Ecr., Principal,

D. FALLOON, D. D., Professeur,

R. N. WEBBER, M. D., Professeur,

JOHN H. GRAHAM, A. M., Professeur et Sec. du Col.

Collège St. François, Richmond, B. C., août 1869.

UNIVERSITÉ (TRINITY COLLEGE) DE LA TRINITE.

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale, nous, le chancelier, maîtres et élèves de l'Université du Collège de la Trinité, à Toronto, prions Votre Altesse Royale de nous permettre de lui exprimer nos sincères félicitations à l'occasion de votre visite à cette province, et notre sentiment de reconnaissance pour le bienveillant intérêt que vous avez ainsi témoigné pour la prospérité de cette colonie.

Tout en reconnaissant avec joie les nombreuses obligations que nous avons en commun avec tous nos co-sujets à notre loyal attachement au Trône de la Grande-Bretagne et à celle qui l'occupe maintenant avec tant de grâce, c'est aussi notre devoir spécial de reconnaître la faveur distinguée que Sa Majesté la Reine nous a accordée en nous donnant, sous sa chartre royale, tous les privilèges d'une université. Sa Majesté dans cette chartre, a bien voulu déclarer sa volonté de favoriser l'établissement dans le diocèse de Toronto, d'un collège en rapport avec l'Eglise-Union d'Angleterre et d'Irlande pour l'éducation de la jeunesse, dans les doctrines et les devoirs de la religion chrétienne, tels qu'inculqués par cette église, et pour leur instruction dans les différentes

branches des sciences et de littérature qui sont enseignés dans les universités de ce royaume. Ce sera toujours notre orgueil, comme il le sera toujours être notre devoir de répondre à la confiance ainsi gracieusement mise en nous, en inculquant tout à la fois de sains principes religieux et en donnant l'enseignement séculier le plus utile. En nous efforçant de remplir ce devoir, nous sommes assurés que nous ne pourrions nous proposer de meilleurs modèles que celui de ces anciennes universités d'Angleterre, dans l'une desquelles Votre Altesse Royale a déjà suivi un cours d'étude, et nous apprenons avec plaisir que c'est son intention de suivre celui de l'autre. Notre but, avec la bénédiction de Dieu tout-puissant, sera de perpétuer, dans cette colonie, cette vieille foi anglaise et cette loyauté qui, dans la mère-patrie, ont toujours distingué les membres de notre église et par lesquels nous espérons être reconnus partout où elle sera établie sous la protection de la couronne britannique.

Réponse du Prince :

Messieurs.—Je vous remercie sincèrement pour les expressions de loyauté et d'attachement contenues dans votre adresse et pour le bienveillant accueil que vous m'avez fait dans cette cité. L'institution d'un vif intérêt cette adresse est de la plus grande importance pour cette colonie, d'autant plus qu'elle est destinée à former ceux qui sont destinés à servir et à défendre les intérêts spirituels des membres de l'Eglise d'Angleterre. Je connais les difficultés que vous avez éprouvées, et j'espère que vous les surmonterez toutes avec succès.

### Douzième Conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tenue vendredi, 31 Aout 1860.

Furent présents :—L'honorable P. J. O. Chauveau, surintendant de l'instruction publique; MM. les inspecteurs d'école L. Grondin et M. Caron; MM. A. Dalaire, président, F. X. Héto, vice-président, D. Boudrias, trésorier, E. Simays, secrétaire; MM. U. E. Archangeault, F. X. Desplaines, J. C. Guilbault, P. Jardin, M. Emard, P. P. Auger, P. H. St. Hilaire, conseillers; et MM. H. E. Martineau, A. Maguan, V. Coutu, L. A. Auger, T. H. Dagenais, O. Caron et L. Deslauriers, instituteurs et les élèves-maîtres de l'école normale.

M. le Président ayant ouvert la séance, le secrétaire fit lecture du compte rendu des délibérations de la conférence précédente et MM. T. Amyraut et F. Gauvreau ayant été nommés par le Conseil, furent désignés pour préparer des lectures et le sujet de discussion suivant fut indiqué pour la prochaine conférence.

“ Quels sont les meilleurs moyens à prendre par les instituteurs, pour empêcher l'émigration aux Etats-Unis ? ”

Ensuite M. le Trésorier soumit l'état de ses comptes pour l'année qui vient de s'écouler, et il procéda à la perception des contributions pour l'année courante.

ELECTIONS POUR 1860-61.

1o. Sur motion de M. F. X. Desplaines, secondé par M. U. E. Archangeault, M. F. X. Héto, fut nommé président.

2o. Sur motion de M. P. Jardin, secondé par M. P. H. St. Hilaire, M. J. C. Guilbault, fut nommé vice-président.

3o. Sur motion de M. P. Auger, secondé par M. P. H. St. Hilaire, M. D. Boudrias, fut réélu trésorier.

4o. Sur motion de M. J. C. Guilbault, secondé par M. L. A. Auger, M. F. X. Desplaines fut nommé secrétaire. Toutes ces élections furent unanimes.

5o. M. F. X. Desplaines, proposa, secondé par M. E. Simays, que MM. A. Moffatt, P. H. St. Hilaire, P. Auger, E. Moineau, U. E. Archangeault, R. Martineau, L. A. Auger, H. E. Martineau et T. Amyraut fussent élus conseillers.

M. D. Boudrias fit motion en amendement, secondé par M. F. X. Héto, que MM. P. P. Auger, U. E. Archangeault, L. A. Auger, O. Coutu, E. Simays, M. Emard, P. Jardin, P. H. St. Hilaire et H. E. Martineau, fussent nommés conseillers.

Pour la motion principale : MM. F. X. Desplaines, E. Simays, U. E. Archangeault, J. C. Guilbault, L. A. Auger, P. Jardin, O. Caron et A. Maguan, et

Pour la motion en amendement : MM. D. Boudrias, F. X. Héto, M. Emard, P. H. St. Hilaire, P. P. Auger, O. Coutu, H. E. Martineau et F. X. Dagenais.

Alors les voix étant également divisées et M. le Président, en vertu de l'article 3, de nos règlements, ayant donné sa voix prépondérante en faveur du Pamédonnont, MM. P. P. Auger, U. E. Archangeault, L. A. Auger, O. Coutu, E. Simays, M. Emard, P. Jardin, F. H. St. Hilaire et H. E. Martineau, furent déclarés élus conseillers pour l'année courante, (1860-61.)

6o. Et sur proposition de M. F. X. Desplaines, secondé par M.

P. Jardin, des remerciements furent unanimement votés à MM. A. Dalaire, ex-président, F. N. Héto, ex-vice-président, D. Bondrias, trésorier et E. Simays, ex-secrétaire, pour l'exactitude avec laquelle ils ont rempli leurs devoirs respectifs pendant l'année qui vient de s'écouler.

M. le Président ayant appelé les membres désignés pour faire des lectures, M. Desplaines présente les raisons qui l'ont empêché de se préparer, lesquelles sont acceptées et M. St-Hilaire fait une lecture sur la *nécessité et la grandeur de l'éducation de l'homme*.

Sur proposition de M. Simays, secondé par M. Auger, il est ensuite unanimement résolu, avec l'approbation de M. le Surintendant, que, vu l'importance du sujet à être discuté, ce sujet soit remis à la prochaine conférence pour que la discussion en soit continuée.

Puis M. le Surintendant, voulut bien leur adresser la parole. M. l'Inspecteur Valade porta aussi la parole.

Et sur motion de M. Desplaines, secondé par M. Guilhaud, la conférence est ajournée au dernier vendredi du mois de janvier prochain.

A. DALAIRE, Président.  
E. SIMAYS, Secrétaire.

**Rapport du Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, pour l'année 1859.**

(Suite.)

Le montant total des contributions est de \$498,436; l'année dernière, il n'était que de \$459,396; ce qui donne une augmentation de \$39,040, tandis que celle de 1858 sur 1857 n'était que de \$35,188. La colonne des rétributions mensuelles pour cette année offre le chiffre de \$251,408. L'augmentation des trois dernières années pour cette sorte de contributions se formule comme suit:

1856	1857	1858	1859
\$173,381.	\$208,500.	\$231,192.	\$251,408.

Ce qui donne, dans l'espace de quatre années, une augmentation de \$78,021.

Je dois faire observer qu'une partie seulement de ces sommes représente les rétributions mensuelles imposées par les commissaires et les syndics des écoles en dehors des cités de Québec et de Montréal; le reste étant porté au tableau d'après un calcul approximatif, pour représenter les honoraires d'école payés tant dans les écoles indépendantes que dans les écoles sous contrôle, dans ces deux dernières villes où il n'est point perçu de rétribution mensuelle. L'état des sommes imposées pour rétribution mensuelle, dans les autres municipalités du Bas-Canada, serait donc comme suit:

1856	1857	1858	1859
\$18,784.	\$83,896.	\$95,312.	\$91,243.

Ce qui indique une diminution de \$4,069 sur le chiffre de l'année dernière, diminution qui s'explique facilement par la grande augmentation du chiffre de la cotisation. Ce tableau indique, de 1856 à 1859, dans les rétributions mensuelles qui ont dû être prélevées dans les municipalités autres que celles des deux grandes cités de Montréal et de Québec une augmentation de \$42,159. Le chiffre en serait beaucoup plus considérable si un grand nombre de municipalités n'avaient point préféré augmenter leur cotisation foncière que de recourir à la rétribution mensuelle, dans tous les cas où les municipalités ne suppléent point de cette manière au prélevement de la rétribution mensuelle, le département insiste sur l'exécution de cette disposition de la loi. Il y a aussi un bon nombre de municipalités qui ont élevé leur cotisation foncière jusqu'au double du montant exigible, tout en maintenant la rétribution mensuelle; ces localités se sont trouvées par là en état de se procurer pour toutes leurs écoles des instituteurs et des institutrices habiles, de fournir ces écoles du matériel nécessaire; en un mot, de faire fructifier l'argent qu'elles emploient à l'éducation.

Les cotisations nécessaires, pour avoir droit à la subvention annuelle, se sont élevées à la somme de \$111,792; les cotisations que les municipalités se sont volontairement imposées au-delà de la somme requise par la loi, comme cotisation annuelle et toutes les autres espèces de cotisations spéciales ou de contributions volontaires, à l'exception des cotisations pour construction ou réparation de maison d'école, se sont élevées à la somme de \$109,151; ce qui fait un montant presque égal à celui de la cotisation que l'on est strictement tenu d'imposer, et offre une augmentation de

\$20,779 sur les cotisations imposées de la même manière en 1858.

Les cotisations spéciales ou supplémentaires des quatre dernières années sont donc comme suit:

1856	1857	1858	1859
\$93,896.	\$78,781.	\$88,372.	\$109,151.

On voit par ces chiffres de quelle immense utilité a été la disposition de la loi, qui a permis aux commissaires d'école et aux syndics dissidents d'élever le montant de la cotisation annuelle et d'imposer, avec l'autorité de ce département, des cotisations spéciales pour le paiement de leurs dettes. Si le chiffre a été plus élevé en 1856 que l'année suivante, c'est que beaucoup de municipalités attendaient la promulgation de cette nouvelle loi pour pourvoir au paiement d'anciennes dettes; mais la disposition à augmenter la cotisation annuelle pour subvenir d'une manière honorable au salaire des maîtres et aux autres charges de l'éducation, paraît se soutenir et s'accroître, comme on peut le voir par la progression des chiffres donnés pour les années 1857, 1858 et 1859.

Le montant des cotisations imposées pour construction d'édifices s'éleva à \$22,083; elles s'élevaient en 1858 à \$24,616; il y a donc eu une diminution de \$2,563. Dans les quatre années dernières, ces cotisations ont été comme suit:

1856	1857	1858	1859
\$21,491.	\$21,928.	\$24,616.	\$22,083.

Ce genre de cotisations sera nécessairement sujet aux mêmes fluctuations. Il serait urgent, comme je l'ai déjà suggéré dans plusieurs de mes rapports, de faire une allocation spéciale pour aider à la construction des maisons d'école; ce qui permettrait en même temps de contraindre les localités qui voudraient avoir leur part dans cette allocation à construire d'après des plans améliorés et plus favorables aux progrès de l'éducation et à la santé des maîtres et des élèves.

Le *Journal de l'Instruction Publique* a publié sur cet important sujet une série d'articles accompagnés de plans et de gravures et indiquant tous les progrès et toutes les améliorations qui ont été faits dans l'art de construire des maisons d'école; mais l'utilité de cette publication ne saurait être très grande, tant que le département ne sera pas mis en état de prendre l'initiative et de donner lui-même l'impulsion à cette réforme si désirable et si essentielle.

Les commissaires d'école catholiques de la cité de Montréal, qui ont déjà construit une maison d'école spacieuse, où se tiennent les classes de leur Académie Commerciale, dans la rue Côté, ont affecté, cette année, la somme de \$6000 à d'autres constructions; mais comme cette somme n'avait pas été prélevée par cotisation spéciale, mais faisait partie des revenus ordinaires de la commission déjà portés au tableau, elle n'a point été comprise dans l'état des cotisations prélevées pour la construction des maisons d'école.

Les statistiques de l'année, sous le rapport du nombre des institutions et du nombre des élèves qui les fréquentent, offrent un progrès assez remarquable. Je donne, comme dans mes rapports précédents, l'état des contributions, des institutions et du nombre d'élèves depuis 1853. L'augmentation de 1859 sur 1858 pour le nombre des institutions est de 214; l'augmentation de 1858 sur 1857 n'avait été que de 39. L'augmentation du nombre des élèves est de 11,276; en 1858, elle était de 8,074.

Le tableau du recensement des enfants de cinq à seize ans pour l'année 1859, n'a pas encore été complété. Les rapports, comme je l'ai déjà fait observer, sont, en général, tellement incorrects qu'ils exigent une correspondance très longue avec les secrétaires-trésoriers avant que le recensement puisse être co-ordonné; et même alors, il est, comme j'ai tout lieu de le craindre, très incomplet. Comme c'était là une des principales causes du retard dans la publication de mon propre rapport, j'ai cru devoir omettre ce tableau pour cette année.

Le tableau suivant du progrès fait dans les diverses branches d'instruction comprend, à l'exception des deux premières branches, ceux des élèves des maisons d'éducation supérieure qui reçoivent une éducation semblable à celle des écoles primaires, ainsi que les élèves de ces dernières. L'augmentation, dans chacune de ces branches, depuis 1853, est considérable.

Je joins à ce rapport le rapport annuel sur les institutions d'éducation supérieure, ainsi que le tableau de la subvention annuelle à ces institutions. J'ai encore à exprimer le regret que j'éprouve d'être forcé par l'insuffisance de la somme mise à ma disposition, de refuser la plupart des nouvelles demandes et de réduire la part accordée aux anciennes.

Le tableau des statistiques de l'éducation supérieure donne, comme total du nombre des élèves des universités et des écoles supérieures 509; comme total du nombre des élèves des collèges classiques 2,756; comme total du nombre des élèves des collèges

industriels 1,962; des académies de garçons ou mixtes 6,563; des académies de filles 11,278; des écoles normales 219; en tout 26,287; donnant sur l'année 1858 une augmentation de 412.

Un collège industriel, celui de Chambly, se trouve fermé, par suite du petit nombre d'élèves qui le fréquentaient. Les édifices très vastes qui ont été construits pour ce collège pourraient être utilisés par le gouvernement, pour quelque institution ou école spéciale. Le sujet mérite qu'on s'en occupe. Deux nouvelles écoles spéciales d'une très grande importance quant à leur nature et, on doit l'espérer aussi, quant à leur avenir, figurent au tableau, l'École d'Agriculture établie à Ste. Anne Lapocatière par le Collège de Ste. Anne et l'École des Arts et Manufactures à Montréal.

La première de ces institutions a, pour le présent, deux professeurs; et, en y comprenant toutes les personnes qui fréquentent ses cours, 60 élèves. La seconde a 6 professeurs et 211 élèves.

Les deux instituts de sourds-muets qui ont été depuis longtemps

établis à Montréal, l'un sous la direction des frères de St. Viateur, l'autre sous celle des Sœurs de la Providence, sont, quant au nombre des élèves et faute de moyens pécuniaires, dans un état stationnaire. L'enseignement s'y donne cependant avec un grand succès et les résultats obtenus font vivement regretter que des sommes plus considérables ne soient pas employées à l'entretien d'institutions de ce genre. Je dois, à cette occasion, renouveler la remarque que j'ai déjà faite à plusieurs reprises dans mes rapports qu'une somme de £15,000 a été votée, il y a plusieurs années, pour la construction d'édifices pour des instituts destinés aux sourds-muets et aux aveugles. L'emploi de ces sommes n'a jamais été fait, et il serait, pour bien dire, inutile de le faire si l'on n'assurait en même temps une subvention permanente à ces institutions.

Le tableau des statistiques recueillies par les inspecteurs et revues et corrigées par ce département, à l'aide d'autres renseigne-

	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	Augmen- -tation sur 1858.	Augmen- -tation sur 1857.	Augmen- -tation sur 1856.	Augmen- -tation sur 1855.	Augmen- -tation sur 1854.	Augmen- -tation sur 1853.
Institutions .....	2352	2795	2869	2919	2916	2985	3199	214	253	280	330	401	717
Elèves .....	108281	119733	127058	131111	138798	156872	165148	11276	19350	25007	41090	48115	58661
Contributions .....	165818	238032	219136	406761	121208	459396	498136	39010	74228	91672	249300	260101	332588

	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	Augmen- -tation sur 1858.	Augmen- -tation sur 1857.	Augmen- -tation sur 1856.	Augmen- -tation sur 1855.	Augmen- -tation sur 1854.	Augmen- -tation sur 1853.
Elèves lisant bien .....	27267	32861	43107	46940	48833	52099	64362	12263	15529	17422	20955	31501	36295
Elèves écrivant .....	50072	47014	58033	60086	61943	65104	80152	14748	18209	20066	22119	33138	30080
Appr. Parith. simple ..	18281	22897	30631	48359	52845	55817	63514	7667	10669	15155	32883	40617	45233
"    composé .....	12428	18073	22556	23431	26643	28196	30919	2723	4276	7488	8333	12816	18171
Tenue des livres .....		799	1976	5012	5500	66859	7135	447	1635	2123	5159	6336	7183
Géographie .....	12155	13826	17700	30131	33606	37817	45398	7516	11787	15259	27693	31567	33208
Histoire .....	6738	11486	15520	17580	26147	42316	45997	3681	19850	29417	30177	34511	39259
Grammaire française ..	15353	17852	23260	39328	39067	43307	53452	10145	14385	14124	36192	35600	38099
"    anglaise .....	7066	7097	9004	11824	12074	15348	19773	4425	7699	7919	10769	12676	12707
Analyse grammaticale ..	4412	9283	16139	26310	31064	40733	44466	3733	10102	18156	28027	35183	40054

\* Ce chiffre donné en 1858 était par erreur celui du tableau dit des inspecteurs. On a rétabli, pour plus d'uniformité, le chiffre de la grande récapitulation du tableau de toutes espèces d'institutions. On sait qu'il y a une légère différence déjà expliquée entre ces deux chiffres.

ments que l'on y possède, présente, cette année, une augmentation encore plus considérable sur presque tous les points que celle des années précédentes. Le nombre total des écoles en opération sous contrôle a été de 2,673; augmentation sur 1858, 147. Le nombre total des écoles primaires est de 3,011; augmentation sur 1858, 211. Le nombre total des élèves des écoles primaires a été de 141,533; augmentation sur 1858, 10,593. On voit que l'augmentation a porté presque exclusivement cette année sur les écoles primaires.

Le nombre d'instituteurs munis de diplômes, dans les écoles sous contrôle, a été de 626; diminution, 6. Nombre d'instituteurs non munis de diplômes 350; augmentation, 10; nombre d'institutrices munies de diplômes 1,338; augmentation, 76; nombre d'institutrices non munies de diplômes 791; augmentation, 8.

Le nombre d'instituteurs recevant moins de \$100 est de 97; diminution 44; recevant de \$100 inclusivement à \$200 exclusivement 487; diminution 10; recevant de \$200 inclusivement à \$400 exclusivement 341; augmentation 35; recevant \$400 et au-dessus 51; augmentation 18.

Le nombre d'institutrices recevant au-dessous de \$100 est de 1000; augmentation 27; recevant de \$100 inclusivement à \$200 exclusivement 1,022; augmentation 37; recevant de \$200 inclusivement à \$400 exclusivement 106; augmentation 34; cette année, comme l'année dernière, une seule institutrice reçoit \$400.

Dans beaucoup de municipalités, les instituteurs et les institutrices reçoivent en outre le logement et le bois de chauffage.

Le nombre des bibliothèques de paroisse dont il est fait rapport par les inspecteurs est de 131; augmentation 26; le nombre de volumes de 102,539; augmentation 31,513. Malgré cette augmentation assez considérable, j'ai raison de croire que les chiffres donnés par les inspecteurs sont beaucoup moindres que les chiffres réels.

Je dois, en terminant, signaler l'établissement de deux nouvelles espèces d'institutions dans la catégorie des écoles primaires, les premières de ce genre fondées pour la population catholique du Bas-Canada. Ce sont d'abord les Salles d'Asile du faubourg St. Joseph et du faubourg de Québec, à Montréal, dirigées la première par les sœurs de charité dites Sœurs Grises, la seconde par les Sœurs de la Providence, et la Maîtrise établie au faubourg de Québec par les Révérends Pères Oblats. Cette dernière espèce d'école a pour objet d'enseigner à un certain nombre de jeunes gens le chant grégorien et les cérémonies religieuses en même temps que toutes les branches d'une bonne éducation primaire. Il y a quatre instituteurs, et le nombre des élèves est de 75.

Les salles d'asile sont des institutions semblables à celles qui sont connues, en Angleterre et dans ce pays, sous le nom d'Infant School.

Au moyen d'un système très rationnel et aussi très ingénieux les enfants d'un âge tendre y reçoivent, sous une forme agréable, l'instruction élémentaire et des leçons familiares sur une foule de sujets utiles. La salle d'asile du faubourg St. Joseph, fondée par M. Rousselot, du Séminaire de St. Sulpice, et par des citoyens

charitables, a actuellement 160 élèves et possède le matériel le plus complet que l'on puisse désirer pour une institution de ce genre.

Le *Journal de l'Instruction Publique* a publié plusieurs articles sur le système des Salles d'Asile, qui sont surtout nécessaires dans des grands centres de population où beaucoup de mères de famille, obligées de travailler loin de leur maison, ne peuvent prendre soin de leurs jeunes enfants. Les salles d'Asile ont de plus l'avantage dans ce pays de contribuer à introduire un système d'éducation plus propre à développer l'intelligence des enfants de cinq à huit ans qui fréquentent les écoles primaires. C'est dans ce but qu'une de ces salles sous le nom d'*Infant School* a été ajoutée à l'école normale McGill, et qu'on se propose, dès qu'on le pourra, d'en adjoindre une au département des filles dans chacune des autres écoles normales.

Enfin, je ne saurais taire le fait déplorable, que, malgré le grand nombre d'écoles de tout genre que possèdent les deux grandes cités de Québec et de Montréal, il y a encore une très grande proportion des enfants de ces deux villes qui ne fréquentent aucune école et ne reçoivent aucune espèce d'instruction. Toutes les écoles actuellement en opération sont littéralement encombrées d'élèves; mais malheureusement leur nombre et leurs dimensions ne satisfont pas aux besoins toujours croissants de ces populations, et il est beaucoup à désirer que les ressources mises à la disposition des commissaires soient augmentées. La cité de Québec a voté depuis plusieurs années une subvention additionnelle, mais celle de Montréal s'y est jusqu'ici refusée. Ces subventions municipales devraient être augmentées ainsi que celle du gouvernement. Ce sujet, sur lequel j'ai déjà appelé l'attention de la législature, la mérite d'autant plus que l'ignorance a, dans les villes, des résultats encore plus funestes que dans les campagnes, et qu'il serait pénible de la voir se maintenir dans une partie de la population de ces grands centres d'activité sociale et industrielle, tandis qu'il n'est pas aujourd'hui d'endroit si éloigné ou si pauvre où elle ne soit combattue avec succès et où elle ne tende à disparaître rapidement.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
 Votre obéissant serviteur,  
 P. J. O. CHAUVÉAU,  
 Surintendant de l'Éducation.

**Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes.**

Paris, de juillet à octobre 1860.

- MARMIER: *Gazida* in-18o; 417 p. Hachette et Cie., 3 fr. 50c. C'est un roman américain qui fait suite aux voyages de l'auteur. La scène se passe en partie dans les prairies de l'Ouest.
- LAMARTINE: Œuvres complètes publiées et inédites, tome 1er. Méditations poétiques avec commentaires. *Édition unique* in-8o; 260 p. Cosson et Cie., 8 fr.
- HORAC: Œuvres complètes traduites en vers, par Hippolyte Cournot, avec des notes et un examen des autres traductions en vers, 4 vols., grand in-18o. Didot, 12 fr.
- FORGES: Originaux et beaux esprits de l'Angleterre contemporaine, 2 vols. in-18o. Charpentier, 3 fr. 50c.
- EICHNOFF: Poésie héroïque des Indiens, comparée à l'épopée grecque et romaine avec analyse des poèmes nationaux de l'Inde, citations en français et imitations en vers latins, in-8o., 373 p. Durand, 6 fr.
- CORRESPONDANCE de Napoléon 1er publiée par ordre de l'Empereur Napoléon III, tome 4, in-8o., 581 p. Dumaine, 6 fr.
- D'ARCIAC: Histoire des progrès de la géologie de 1834 à 1859, tome 8, in-8o., 684 p. Publié sous les auspices du Ministre de l'Instruction Publique.
- BUFFON, avec les suppléments de Lacépède, Cuvier et Réaumur, enrichis d'histoires et d'anecdotes empruntées aux voyageurs anglais, par M. Morris, tomes 1, 3 et 4, in-12o., 876 p. Vermot, 3 fr. le vol.
- MONTALEMBERT: Les moines d'Occident depuis St. Benoît jusqu'à St. Bernard, tomes 1er et 2e, in-8o., 885 p. Lecoffre, 15 fr. Cet ouvrage auquel travaille depuis plusieurs années le grand orateur catholique formera six volumes; mais se divise en séries de deux volumes chaque, qui pourront s'acheter séparément.
- NOUVEAU: La philosophie de Leibnitz, 506 p. in-8o. Hachette, 7 fr. 50c.

BASTEROT: De Québec à Lima, journal d'un voyage dans les deux Amériques, en 1858 et 1859, par le vicomte de Basterot, in-18o., 247 p. Hachette, 2 fr.

Londres, septembre et octobre 1860.

DAVISON: "The discovery and geognosy of gold deposits in Australia, with comparisons and accounts of the gold regions in California, Russia, India, Brazil," in-8vo. pp. 490. Houlston, 7s. 6d.

BENNETT: "Gatherings of a Naturalist in Australasia, being observations principally on the animal and vegetable productions of Australia." Van Voorst, pp. 460, 21s.

MAYNE-REID: "Odd people, being a popular description of singular races of men," in-12o, pp. 470. Routledge, 5s.

MAYNE-REID: "Quadrupeds, what they are and where found, a book of zoology for schools," in-10., pp. 167. Clarke, 5s.

Boston, septembre 1860.

PRESOTT: "History, Theory and Practice of the Electric Telegraph," in-12o., pp. 498. Ticknor & Fields.

HAMILTON: "Lectures on Logic, by Sir W. Hamilton, edited by Mansel and Veitch, reprint from the London edition," 1 vol. large in-8o., pp. 720. Gould & Lincoln.

Québec, septembre 1860.

BOWEN: "An historical sketch of the Isle of Orleans, being a paper read before the Literary and Historical Society of Quebec," by H. N. Bowen, 40 p. in-8o. Cary.

M. Bowen est notaire à Québec et fils de l'honorable juge en chef Bowen. Les Mémoires ou *Transactions* de la Société Littéraire et Historique, forment trois volumes aussi intéressants qu'ils sont rares aujourd'hui. Deux livraisons d'un quatrième volume ont été publiées: et tout en regrettant la longue interruption de cette publication, nous voyons avec plaisir un essai lu devant cette société, livré à la publicité, sans doute, aux frais de l'auteur. Le travail de M. Bowen, conçu dans un excellent esprit, ne nous a pas paru non plus, autant que nous pouvions en juger, manquer du mérite littéraire qui pouvait le recommander auprès des lecteurs anglais. Ce genre d'esquisses locales, que quelques collèges ont adopté comme sujet de concours pour leurs élèves, n'en a-t-il pour avantage que de conserver une foule de faits archéologiques, de traditions et de légendes près à disparaître, ce serait encore beaucoup. Mais il a encore celui de fortifier le goût des choses utiles et sérieuses et l'amour du pays.

L'Île d'Orléans frappa tout d'abord Jacques-Cartier par la fertilité du sol, les belles forêts de chênes, d'ornes, de pins et de cèdres qui la recouvraient et surtout la quantité de vignes sauvages qui tapissaient ses côtes. Il la nomma, comme on sait, d'abord l'Île de Bacchus; mais dès le printemps de 1536, il lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui. Cette grande étendue de terre qui contient 21 milles de long, et qui en quelques endroits a cinq mille et demi de large, faisait d'abord partie de la Seigneurie de Beauport, concédée par la compagnie de la Nouvelle-France en 1636 au Sieur Castillon. L'île, qui ainsi que la seigneurie, était devenue la propriété de Mgr. Laval, fut subseqüemment échangée contre l'Île Jésus qui appartenait à M. de Berthelot. Elle fut érigée en fief noble, sous le nom de comté de St. Laurent et ne comptait pas moins de six arrière-fiefs. M. Bowen nous donne un court mais intéressant aperçu de son histoire, de sa topographie et de ses ressources depuis le temps de Jacques-Cartier jusqu'à nos jours. Il n'oublie ni la colonie Huronne qui y fut établie en 1659, et dont le fort était situé sur une terre qui appartient à l'auteur, qui en a retrouvé les fondations, ni l'établissement du couvent des Sœurs de la Congrégation à la Ste. Famille en 1685, du temps de la sœur Bourgeois, par les sœurs Houx et Barbier, qui y endurèrent de cruelles épreuves, ni le camp que Wolfe établit sur le milieu de l'île, d'où il put apercevoir pour la première fois les remparts de Québec. A l'heure présente, des troupes sont campées tous les étés à peu près au même endroit. La construction du Columbus et du *Baron Renfrew* en 1824 et 1825, les plus grands vaisseaux qui eussent été construits dans le monde entier à cette époque, l'histoire d'une croix élevée en commémoration d'un échange de reliques entre deux paroisses de l'île, ce qui avait été la cause de beaucoup de difficultés; le massacre des Hurons par les Iroquois, en 1656; la téméraire expédition du jeune M. de Lauzon contre ces derniers, en 1661, qui lui coûta la vie ainsi qu'à ses huit compagnons d'armes; tout cela forme autant de récits instructifs et émouvants, que l'auteur a su réunir dans le cadre étroit de cette jolie brochure.

Montréal, septembre et octobre 1860.

GARNEAU: "History of Canada, from the time of its discovery till the Union, year 1840-41, translated from "l'histoire du Canada" of F. X. Garneau, Esq., and accompanied by illustrative notes, by Andrew Bell," 3 vols. in-8o. John Lovell.

*Traduttore, traditore*, dit le jeu de mots italien. M. Bell n'agit du moins pas en traître, car dans sa préface il nous avertit qu'il a retranché de nombreux passages de l'auteur, qu'il a substitué en beaucoup d'endroits ses propres idées ou ses propres découvertes, ayant le soin presque toujours, de les inclure dans des parenthèses, ce qui selon nous, aurait dû être invariablement le cas. L'ouvrage est accompagné de nombreuses notes que le traducteur a signées, et qui, le plus souvent, sont dans un esprit diamétralement opposé à celui de l'auteur. Telle quelle est cependant, cette traduction est un immense service rendu à la population anglaise du Canada, qui jusqu'ici n'avait dans sa langue aucune histoire générale de notre pays qui fût réellement digne de ce nom. L'entreprise était vaste et difficile, elle exigeait un grand courage et une grande activité d'esprit, et quoique nous n'admirions précisément point le plan qu'a suivi le traducteur, nous ne pouvons que rendre hommage à ses nobles efforts. La rapidité avec laquelle ce travail a été exécuté est quelque chose de vraiment étonnant. L'exécution typographique est excellente, et nous ne doutons point que la réputation de M. Garneau, déjà grande en Amérique et en Europe chez tous les lecteurs français, ne s'étende davantage par cette traduction qui la transporte dans une nouvelle sphère. Les véritables bibliophiles, et en général les hommes de goût et d'érudition auraient préféré une traduction pure et simple, qui leur eût donné l'ouvrage de notre historien intacte, quitte même à y lire un plus grand nombre de choses contraires à leurs propres opinions. Mais auprès de la masse des lecteurs, la vogue de l'ouvrage en eût peut-être souffert et c'est sans doute à ce point de vue que le libraire et le traducteur se sont permis quelques modifications. Disons aussi en justice pour M. Bell que beaucoup de ses notes sont très intéressantes et font preuve de grandes recherches accomplies dans un espace de temps prodigieusement court.

MEMOIRES publiés par la Société Historique de Montréal, troisième livraison, 32 p. in-80. Duvernay.

Ce nouveau cahier contient 10 le texte de quelques ordonnances de M. de Maisonneuve, premier gouverneur de Montréal, 20 une lettre de Sir Etienne Taché, dans laquelle il veug énergiquement les miliciens canadiens employés à bord des chaloupes canonnières à la bataille navale de Plattsburg, des accusations que quelques écrivains ont portées contre eux.

MONTREAL et ses principaux monuments, 50 pages in-80. Eusèbe Senéal.

Cette brochure est ornée de 14 jolies gravures sur bois et contient d'intéressants détails historiques et statistiques.

### Petite Revue Mensuelle.

Les voyages princiers sont à la mode, et les journaux illustrés des deux mondes n'ont plus autre chose à montrer à leurs lecteurs que des épisodes plus moins bien photographiés de toutes ces odyssées. Outre le Prince de Galles, dont nous ne parlerons guères dans cette petite revue que pour dire que Son Altesse Royale s'est embarquée le 20 d'octobre, à Portland, laissant en Amérique des souvenirs aussi beaux que ceux qu'elle emporte avec elle; il y a une foule d'autres illustres personnages courant par monts et par vaux. Et, d'abord, notre Gracieuse Souveraine et le Prince son époux, lord John Russell et l'aînée des princesses royales, et toute une suite que l'on peut imaginer, viennent de parcourir l'Allemagne, où, tous ensemble, ils ont été sur le point d'être broyés sur un chemin de fer, dans une collision qui parut un moment inévitable, et cela sans préjudice à une chute de voiture dans laquelle, quelques jours auparavant, le Prince Albert avait failli éprouver le sort funeste du dernier Duc d'Orléans. Le soir de l'embarquement du Prince de Galles à Portland, on criait dans les rues de Montréal la première de ces nouvelles, et il n'est personne qui n'ait frémi en songeant que, sans la présence d'esprit d'un ingénieur, le récit d'une aussi terrible catastrophe aurait attendu le jeune Prince au retour de sa tournée triomphale! De son côté, le Prince Alfred est allé visiter les colonies britannique d'un autre hémisphère. Sa réception au Cap de Bonne-Espérance défraie une partie des colonnes des journaux de Londres.

L'Empereur et l'Impératrice des Français ont parcouru les nouveaux départements que forme la Savoie, réannexée à la France; ils y ont été reçus avec le plus vif enthousiasme. L'Impératrice a pu faire une excursion dans les Alpes et son intrépidité s'est montrée dans plusieurs passages difficiles et surtout dans le parcours de la fameuse *Mer de Glace*. Les nouveaux départements n'ont pas seuls eu l'honneur de la présence du souverain; toute la partie méridionale de la France a été parcourue par le couple royal, qui a même traversé la Méditerranée et visité l'Algérie, chose toute nouvelle dans les fastes de cette grande colonie.

L'enthousiasme des populations arabes a failli même être incommode, mais l'Empereur n'a nullement songé à se soustraire à leurs chaleureuses démonstrations. Après un combat et une *razzia* simulés, Napoléon et Eugénie ont été littéralement pressés et entraînés par les enfants du désert, qui se sont précipités sur les pas de leurs chefs, ne tenant compte, dans ce moment, d'aucune distinction hiérarchique. Au retour de cette excursion trans-méditerranéenne, l'Impératrice a appris la mort de sa sœur, la Duchesse d'Albe, et c'est ainsi qu'à toutes les joies de la vie se mêlent sans cesse, soit de grands dangers, soit de grandes douleurs.

Les souverains de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, sont aussi eux, dans ce moment, en voyage, se rendant à Varsovie, où ils doivent conférer ensemble sur les conséquences des graves événements accomplis en Italie. Le choix de l'ancienne capitale de la Pologne pour une telle entrevue inspire à M. Eugène Forcade, l'habile chroniqueur politique de la *Revue des Deux Mondes*, les piquantes réflexions qui suivent :

« Nous ne savons si ces mouvements entre les grandes cours qui se manifestent aujourd'hui par l'entrevue de Varsovie vont passer en habitude et aboutir à ce que l'on appelait autrefois dans le langage diplomatique un système. Sans étendre si loin les prévisions, les circonstances présentes suffisent pour expliquer le concert de Varsovie. On ne pouvait pas attendre, nous l'avons dit bien des fois, que les monarchies européennes laissassent s'accomplir le triomphe de principes semblables à ceux qui se sont révélés avec tant d'impétuosité en Italie, sans comprendre les périls qu'elles couraient solidairement et sans faire une tentative de résistance collective. Par un juste retour des choses, les trois puissances du Nord, qui se sentent menacées par les coups portés au droit public établi, au droit écrit par ce droit nouveau qui se fonde sur les vœux des nationalités, sont justement celles qui, en se partageant, il y a bientôt un siècle, la Pologne, ont inauguré l'ère des attentats révolutionnaires contre le droit historique et national, et ont les premières et de la façon la plus inique méconnu la probité sur laquelle repose le droit public. C'est leur complicité dans la spoliation de la Pologne qui forme aujourd'hui leur péril commun, et crée entre elles un indestructible lien. Par un étrange contraste, c'est à Varsovie, c'est sur le cœur même du peuple dépoillé qu'elles se rencontrent aujourd'hui pour venir protester contre la spoliation des états de l'église et le renversement de la dynastie napolitaine, comme si le nom même de la ville d'où ces résolutions seront datées n'en était pas la vivante réfutation. Par une fatalité non moins singulière, c'est la Prusse, le pays créé par Frédéric II, le moins scrupuleux des conquérants et l'instigateur le plus opiniâtre du partage de la Pologne, la Prusse qui détient pourtant le moindre fragment de la nation polonaise, et que son génie et ses destinées appellent à représenter l'Allemagne libérale, c'est la Prusse qui vient encore s'entremettre entre l'Autriche et la Russie, et qui apporte, dit-on, le plus de vivacité dans son opposition aux aspirations inépuisables de la Pologne. »

La bataille de Castelfidardo et la prise d'Ancône, la mort du jeune et héroïque marquis de Plimodan, d'une part, et la résistance presque insoufflée que vient de faire le roi de Naples aux envahisseurs de ses États, ont amené, dans l'opinion publique en France, une réaction à laquelle on ne s'attendait guères. Ce ne sont plus seulement les feuilles catholiques et dévouées aux intérêts du Saint-Siège, qui protestent aujourd'hui avec énergie contre l'incroyable audace de Garibaldi et de son compère M. de Cavour; le *Constitutionnel* tient un langage tout nouveau pour les hommes qui forment ce qu'on appelle la queue de Voltaire, et la *Revue des Deux Mondes*, qui n'est certes point le plus orthodoxe des organes de la publicité en France, contient, sur ce sujet, l'éloquent passage qu'on va lire :

« Si nous n'étions pas à Rome, nous pourrions en effet, suivant le cours de nos opinions à l'endroit de la papauté et selon nos idées en matière de moralité politique, assister en spectateurs plus ou moins désintéressés et amusés à la lutte engagée entre M. de Cavour et Garibaldi; mais outre qu'il y a autre chose encore en politique que des bons tours et des coups heureux, un intérêt prime pour nous, l'intérêt que peut présenter la lutte de M. de Cavour et du général Garibaldi, et cet intérêt résulte de notre présence à Rome. Partout où elle se trouve, la France est tout entière avec sa pensée, sa volonté et son action. Etant à Rome, nous y pensons quelque chose, nous y voulons quelque chose, nous y faisons quelque chose. Ce que la France doit penser, vouloir et faire à Rome, voilà une préoccupation qui l'emporte apparemment sur la question de savoir quels peuvent être les mobiles et les intentions de Garibaldi ou de M. de Cavour. Pensons-nous que le temps du pouvoir temporel est passé? Nous n'avons pas besoin de M. de Cavour pour le dire. Croisons-nous que le pouvoir temporel est indispensable au gouvernement du catholicisme? Pourquoi subordonnerions-nous un intérêt de cette importance aux tactiques de M. de Cavour, et nous donnerions-nous l'apparence d'avoir une opinion contraire, en assistant à la spoliation des états de l'église opérée sous nos yeux et au nez de nos soldats? Quittons Rome ou restons-y, et dans l'une ou l'autre conduite soyons conséquents avec nous-mêmes; mais venir nous dire que la conduite de M. de Cavour est justifiée à nos yeux par le prix qu'il attache à notre alliance et par le soin qu'il prend d'empêcher que Garibaldi ne nous attaque dans Rome, c'est outrager autant le bon sens que l'honneur de la France. Etrange allié qui exploite contre nous les conséquences de la fausse position où nous sommes, et qui voudrait faire croire à notre connivence, puisqu'il compte sur notre inertie! Quant à la prétention de nous mettre à couvert d'une attaque de Garibaldi, elle est trop plaisante. Nous voit-on, nous qui protégeons le pape, protégés nous-mêmes à notre tour par l'armée piémontaise, qui conquiert les états du pape! On irait loin avec ces bizarres ricochets de protection, car apparemment Garibaldi se figure qu'il protège à sa façon le roi Victor-Emmanuel, et M. Mazzini doit se flatter de protéger Garibaldi. »

Après avoir vu M. Forcade s'exprimer de la sorte, on ne doit pas être surpris d'entendre M. Douhaire, dans le *Correspondant*, s'écrier :

« Maintenir l'ordre! Qui donc l'a troublé? Si vous avez peur de Garibaldi, pourquoi ne pas le combattre? Si vous avez confiance en celui

qui vous donne des couronnes, pourquoi le devancer? Protéger le Saint-Père! Est-ce qu'il vous le demande? Si tel est votre but, pourquoi menacer, pourquoi insulter, pourquoi combattre ceux qui le protègent au péril de leur vie? Allez-vous occuper ses Etats, comme la République française a occupé Rome, pour les lui garder? Non, c'est pour les prendre. Vous ne voulez pas qu'une terre italienne soit défendue par des étrangers? Licenciez donc les étrangers qui suivent Garibaldi. Allez donc à Venise attaquer les troupes autrichiennes. Allez donc à Rome attaquer les troupes françaises. Vous n'osez rien contre les forts, vous osez tout contre les faibles. Vous respectez les Français, parce qu'ils sont puissants; mais vous oubliez que Lamoricière est un Français, parce qu'il est seul contre tous. Ce fils héroïque de la France, dont l'Empereur vient de trouver les traces sur la terre africaine, il a su, à lui seul, depuis trois mois, par des prodiges de talent, d'activité, de dévouement, maintenir l'ordre au centre de l'Italie; à lui seul, il contient la révolution, et tel est l'effroi qu'il inspire, que, pour l'abattre, le Piémont et Garibaldi dirigent cent cinquante mille hommes contre cette poignée d'Italiens ardents, de braves Irlandais, de pieux Bretons, d'honnêtes Allemands, rempart vivant du Père commun des fidèles."

Mais tous ces pauvres volontaires ont été ou massacrés, ou fait prisonniers, ou dispersés, et tandis que les adorateurs du succès, les courtisans de la fortune, prodiguent à leur sort d'ignobles sarcasmes, leurs co-religionnaires en France, en Irlande, en Belgique et en Canada, prient pour eux et exaltent leur héroïsme. En France, les évêques ont tous fait entendre leurs voix, et celle de Mgr. Dupanloup a été, comme d'ordinaire, la plus énergique. A Montréal, un service funèbre a été chanté à l'église de St. Patrice, par M. Granet, supérieur de St. Sulpice.

Tandis que les convulsions politiques menacent de bouleverser l'Europe, notre continent a été assez rudement secoué par un tremblement de terre dans un très vaste rayon. Le 17 d'octobre, plusieurs secousses, dont une paraît avoir été sentie à peu près à la même heure, c'est-à-dire vers cinq heures et trois quarts du matin, ont jeté l'épouvante dans tout le Bas-Canada, dans une grande partie des Etats du Maine, du Vermont et de Massachussets, dans le Nouveau-Brunswick et dans toute la partie du Haut-Canada qui se trouve à l'est de Belleville. C'est surtout sur la rive nord du St. Laurent, au-dessous de Québec, à la Malbaie, à la Baie St. Paul et aux Eboulements, que la secousse a été la plus violente; dans quelques-uns de ces endroits on s'est sauvé des maisons dans les champs et sur les routes, et la terreur y a été très-grande. On sait que dans cette partie du pays les tremblements de terre sont fréquents, et le fait que les secousses y ont été plus fortes qu'ailleurs, donnerait à penser que la cause du phénomène se trouve dans ces quartiers. A la Rivière Ouelle, de l'autre côté du fleuve, la secousse a été aussi très forte; les cheminées de cinq ou six maisons se sont écroulées. Il semblerait aussi que l'intensité et la durée du phénomène ont été plus grandes à Québec qu'à Montréal. Les rapports varient sur la durée de la secousse principalement; on peut compter, dans tous les cas, qu'elle s'est prolongée de cinquante secondes à une minute, avec une interruption de quelques secondes.

En plusieurs endroits on prétend avoir ressenti de légères secousses à deux heures ou à quatre heures du matin. Il n'est arrivé nulle part aucun accident grave; mais le phénomène a été si rudement senti qu'il en est resté, dans beaucoup d'esprits, une vague terreur.

C'est le plus fort tremblement de terre qu'on ait éprouvé dans l'Amérique du Nord depuis celui de 1663, dont on trouve la description dans l'Histoire de Charlevoix, et dans les Relations des Jésuites.

Des guerres européennes, un tremblement de terre et des nécrologies, ne formeront pas une chronique bien divertissante; mais il nous faut accomplir notre tâche telle que les événements nous la font, et nous devons, en terminant, parler de quelques personnes bien connues dans le pays, et dont la mort éclaircit les rangs de nos sommités sociales. Parmi ceux-là se trouvent deux conseillers législatifs, l'un du Bas-Canada, l'honorable Peter McGill, et l'honorable Peter de Blaquière, du Haut-Canada.

M. McGill, né en Ecosse, était venu à Montréal très jeune, en 1809. Son nom était McCutcheon; mais il dut le changer afin de se conformer aux désirs de son oncle, l'hon. M. McGill, de Toronto, qui l'institua son héritier.

M. McGill fut longtemps président de la Banque de Montréal et d'un grand nombre d'associations philanthropiques. Il fut aussi le président de la première compagnie de chemin de fer qui fut formée en Canada, celle du St. Laurent au Lac Champlain. Il fut membre du Conseil Législatif du Bas-Canada sous l'ancienne constitution, et fut un des premiers nommés au Conseil de la nouvelle province après l'Union. En 1847, il fut appelé à la présidence de ce corps; il dut résigner peu de temps après avec ses collègues. De 1840 à 1842, il fut maire de Montréal. C'était un homme d'un physique remarquable, d'une taille élevée, d'une physionomie agréable et distinguée. Son urbanité, sa générosité et sa bienveillance lui avaient acquis l'estime de tous les partis.

M. Peter Boyle de Blaquière avait le titre d'honorable indépendamment de sa position de conseiller législatif, étant le cinquième fils de Lord John de Blaquière, d'Ardrill, comté de Londonderry. Il était né à Dublin, le 26 avril 1783, et était par conséquent dans sa 78e année. Il descendait d'une famille française noble et protestante, émigrée par suite de la révocation de l'édit de Nantes. Son bisaïeul s'était établi à Londres comme marchand, et son aïeul ayant été secré-

taire du Lord Lieutenant d'Irlande et ayant rempli diverses autres charges importantes fut fait baronnet. Son père, Sir John de Blaquière, fut élevé à la pairie sous le titre de baron de Blaquière d'Ardrill, dans la première année de notre siècle. M. Peter Boyle de Blaquière servit d'abord dans la marine et se trouvait au combat de Camperdown. Il émigra au Canada et y fut bientôt appelé à faire partie du conseil législatif. Il y tint une place distinguée; et dans ces derniers temps, on pouvait le considérer comme le chef de l'opposition du Haut-Canada dans ce corps, quoiqu'il appartenait au parti conservateur. C'était un homme d'un extérieur imposant, austère et quelque peu hautain. Il laisse une nombreuse famille, ayant été marié deux fois.

A côté de celle de ces deux vétérans de la politique vient se placer la nécrologie d'un laborieux ami des sciences, le Dr. Holmes, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université McGill. Nos lecteurs se rappelleront peut-être qu'à l'inauguration du nouvel édifice destiné à la Société d'Histoire Naturelle de Montréal, le Dr. Holmes fit l'historique de cette Société et dit qu'il était un des quatre derniers survivants de ses fondateurs. Le Dr. Andrew Fernando Holmes était né à Cadix, en 1797. Sa famille vint en Canada en 1801. Il étudia d'abord sous le Dr. Arnoldi, puis à Edinburgh et à Paris. Etant de retour en Canada, il fonda, en 1824, "l'Ecole de Médecine de Montréal," dans laquelle il occupa, pendant longtemps, les chaires de matière médicale et de chimie. Cette institution s'étant réunie à la Faculté de Médecine de l'Université McGill, il fut fait doyen de cette faculté en 1854. Le Dr. Holmes s'était livré avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la botanique, et il laisse au musée de l'Université une riche collection de plantes indigènes.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Le bel édifice, connu autrefois sous le nom de Collège des Baptistes, et qui ayant été acheté pour les Sœurs Grises, fut pendant longtemps l'Hôpital de St. Patrice, est passé entre les mains des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, qui y ont établi leur Pensionnat de la ville, lequel va se trouver maintenant aussi richement installé que celui de Villa-Maria. Le demi-pensionnat se tient toujours à la maison-mère. On parle aussi d'ajouter une aile au grand externat du faubourg de Québec, dont le nombre d'élèves augmente tous les jours. Les écoles des Sœurs de la Congrégation, comme on le voit se développent de jour en jour et elles forment aujourd'hui une proportion notable de celles du Bas-Canada.

— Le *Mercury* de Québec annonce qu'un ancien citoyen de cette ville, (le Dr. Morrin) nous croyons, a fait don au Rev. Dr. Cook d'une somme de £12,000, qui doit être employé à l'établissement d'un collège protestant dans cette ville.

— Il se fait actuellement à Montréal une souscription pour l'érection de l'édifice qui doit contenir l'école de grammaire qui vient d'être établie comme annexe de Bishop's College, à Lennoxville. Cet édifice devra coûter \$20,000. Environ \$16,000 ont été recueillis dans la province, dont \$6,000 ont été fournies par la ville de Québec seule.

— Outre les dons faits à l'Université Laval et aux écoles Normales du Bas-Canada, par S. A. R. le Prince de Galles, que nous avons mentionnés dans notre dernière livraison, les institutions suivantes ont aussi reçu chacune \$800 : L'Université de Toronto, l'Université McGill, Queen's College, Kingston, Bishop's College, Lennoxville, Knox's College, l'Ecole Normale de Toronto et le Collège de Regiopolis à Kingston. Nous empruntons à l'*Abeille* le règlement passé par le Conseil de l'Université Laval pour l'emploi de la somme donnée à cette institution :

10. Que ce conseil accepte avec la plus grande reconnaissance les huit cents piastres dont Son Altesse Royale le Prince de Galles a daigné faire présent à cette Université par l'entremise de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour être distribuées en prix aux élèves de cette institution.

20. Que, pour perpétuer le souvenir de ce bienfait et de la visite que Son Altesse Royale a daigné faire à cette Université, le 21 août dernier, et en même temps encourager les études fortes et solides, par lesquelles il est à désirer que les jeunes gens se préparent à suivre les cours des diverses facultés, cette somme soit placée à rente sous l'administration des Supérieurs et Directeurs du Séminaire de Québec, pour fonder un prix annuel qui portera le nom de *prix du Prince de Galles*.

30. Que, chaque année, lors de la rentrée des facultés après les vacances d'été, cette somme soit donnée en argent à l'élève qui aura subi avec le plus de succès, depuis la rentrée des facultés de l'année précédente, les épreuves requises par les statuts de cette Université pour le Baccalauréat-ès-Arts, pourvu qu'il ait conservé au moins les quatre cinquièmes de tous les points gagnables.

40. Que, si aucun élève n'a conservé au moins les quatre cinquièmes de ces points, la rente de cette année sera ajoutée au capital pour augmenter le prix qui sera donné les années suivantes.



50. Que, lorsque par des additions successives, la rente annuelle se sera accrue jusqu'à dépasser cent piâtres, on partagera cette somme en deux prix, dont le premier sera des deux tiers, et le second d'un tiers.

— M. Cumin, membre d'une commission nommée par le gouvernement impérial pour s'enquérir de l'état de l'instruction publique en Angleterre, a visité dernièrement les Ecoles Normales du Haut et du Bas-Canada, ainsi qu'un grand nombre d'écoles et de maisons d'éducation dans les deux sections de la province. A Montréal, il a vu, outre les deux écoles normales, la Salle d'Asile du faubourg St. Joseph, la grande école des Frères dans la rue Côté, l'Académie Commerciale de M. Archambault et l'École Britannique et Canadienne, dans la même rue. Il a exprimé une opinion très-favorable à toutes ces institutions et a été surtout frappé de l'excellente tenue et de la mise si propre et si convenable des petits enfants de la Salle d'Asile. Il dit n'avoir rien vu de semblable sous ce rapport dans aucun autre pays.

## BULLETIN DES LETTRES.

— La *Revue Européenne* de Paris vient de publier un travail très remarquable de M. le baron Gaudrée Boilleau, Consul général de France en Canada, lequel a pour titre de *l'Acadie de l'Inde*. Le baron a été plusieurs années consul à Calcutta; c'est donc une étude consciencieuse faite sur les lieux par un observateur des plus compétents. Le *Canadien* reproduit actuellement cet article, qu'il trouve à juste titre doublement intéressant pour ses lecteurs, et parce qu'il traite de la plus vaste contrée de l'empire dont nous faisons partie, et parce qu'il est l'œuvre d'un homme qui occupe avec distinction une haute position au milieu de nous.

— M. Rameau, l'auteur de la *France aux Colonies*, a ouvert le cours de lectures d'hiver du *Cabinet de Lecture Paroissial* par une intéressante étude sur les populations françaises de l'Amérique. M. Charrier présente M. Rameau à son nouvel auditoire en faisant connaître l'ouvrage qu'il a écrit et le but de son voyage. Après le discours de M. Rameau, les Hons. MM. Chauveau et Loranger le remercient au nom de ses auditeurs. Quelques jours plus tard l'Union Ste. Cécile inaugure, dans la même salle, par un bien beau concert, la série de soirées musicales qu'elle se propose de donner.

— Les membres de l'Institut Canadien-Français ont offert un banquet à M. Rameau. Après les toasts d'usage, on but à la santé de l'hôte que l'on fêtait, ce que ce dernier sut reconnaître par une chaleureuse allocution. M. Pominville présidait à ce banquet pendant lequel M. Loranger, M. Labrèche-Viger et quelques autres orateurs, portèrent la parole. M. Regnaud chanta des couplets de circonstance composés par M. Marsais.

— On lit dans la *Revue Européenne* :

"L'art de la gravure vient de faire une perte sensible dans la personne de M<sup>de</sup> Adolphe de Puibusque, décédée à Bagnères-de-Bigorre. Cette dame, aussi distinguée par son érudition que par sa modestie, avait entrepris de faire l'histoire des maisons royales d'Angleterre par la gravure, et elle avait déjà réuni plus de trois mille pièces. Cette belle collection dont le choix étonnait tous les maîtres de Londres, restera comme un monument digne de figurer à côté de la collection Sutherland, l'ornement de la bibliothèque Bodléienne d'Oxford."

Quoique la *Revue Européenne* ne s'en explique point, nous avons malheureusement toute raison de croire qu'il s'agit de l'épouse de l'écrivain distingué et ami des Canadiens, dont nos lecteurs ont pu si souvent admirer le talent poétique dans nos colonnes. M<sup>de</sup> de Puibusque était née en Canada, étant fille du Colonel Taylor, qui fut longtemps à la tête du département de l'Ordonnance à Québec. Etant revenue au pays en 1817 avec son mari, elle y demeura plusieurs années, et y laissa un grand nombre d'amis à qui cette perte sera bien sensible.

## BULLETIN DES SCIENCES.

— Ce que Volta a fait pour l'électricité, Niepce de Saint-Victor et Daguerre l'ont fait pour la lumière; ils ont révélé au monde un secret de la nature aussi précieux qu'inattendu. Fixer sur des plaques les images qui se peignent d'une manière évanescence sur la rétine, c'était une de ces révolutions étonnantes qui marquent une époque dans l'histoire des sciences, et nous n'oublierons jamais l'enthousiasme qui, il y a vingt ans, accueillit cette belle découverte. Aujourd'hui, l'art a marché, le daguerréotype a été promptement suivi des photographies sur papier, portées à une perfection qu'on était loin d'espérer; mais, au point de vue théorique, la science était restée presque stationnaire on ce qui touche aux propriétés de la lumière. M. Niepce de Saint-Victor, neveu du précédent, lui a fait faire un pas de plus: il a découvert, dans certains corps, la faculté d'absorber la lumière et de la remettre en liberté après un temps donné. En un mot, il est possible d'emmagasiner la lumière. "L'expérience suivante, dit M. Figuier, est propre à mettre ce fait en évidence. On conserve, pendant quelques jours, une gravure dans l'obscurité, puis on l'expose aux rayons directs du soleil, en abri-

lant une de ses parties par un corps opaque. Cette gravure, placée ensuite dans l'obscurité pendant vingt-quatre heures, en contact avec une feuille de papier imprégnée d'iodure d'argent, y produit une impression photographique; car on constate sur ce papier la reproduction en noir des blancs de la gravure; la partie qui avait été masquée n'a produit aucune action, parce qu'elle n'a pas été exposée au soleil. Dans cette expérience, c'est au contact que se produit l'effet extraordinaire dont nous venons de parler. Mais le même résultat peut s'obtenir à distance; car si l'on met un intervalle de quelques millimètres entre les deux surfaces, la reproduction des noirs de la gravure se produit tout aussi bien."

C'est là l'expérience capitale; mais M. Niepce de Saint-Victor l'a variée de plusieurs manières; et il en résulte la certitude que les rayons du soleil, d'abord absorbés, produisent ensuite leur effet photographique dans l'obscurité. On a donc pu les transporter d'un lieu en un autre, absolument comme on ferait d'un objet solide. Il y a mieux: on peut les garder pendant fort longtemps, indéfiniment peut-être, sans qu'ils perdent leur vertu. M. Niepce n'exposé aux rayons solaires un tube ou étui de métal, garni intérieurement de carton ou de papier blanc; après l'insolation, il l'a fermé hermétiquement et l'a tenu pendant six mois dans l'obscurité. Au bout de ce temps, il en a présenté l'orifice, toujours dans l'obscurité, devant une feuille de papier sensible, et il en a obtenu une impression photographique du rond de l'orifice. Il a fait mieux encore: ayant étendu sur l'ouverture une gravure tirée sur un papier très mince, et derrière celle-ci une feuille sensible, cette dernière a reçu l'impression photographique de la gravure par le seul effet des rayons solaires emprisonnés depuis six mois! Et, sans qu'on ne puisse pas soupçonner le calorique d'y jouer un rôle, ces expériences ont été répétées ou variées dans une glacière avec le même succès.— *Revue Contemporaine*.

## ANNONCE.

## DICTIONNAIRE DE WORCESTER,

GRAND IN-4,

## "WORCESTER'S ROYAL QUARTO DICTIONARY,"

EDITION ILLUSTRÉE.

1851 pages; 20,000 nouveaux mots et définitions; 10,000 articles excellents sur les synonymes et 1000 jolies vignettes.

Cet ouvrage est entièrement nouveau et tous les nouveaux mots et synonymes, ainsi que les vignettes, sont convenablement placés. C'est le plus récent et le plus grand dictionnaire qui soit publié en Amérique.

A vendre, à Montréal, en Gros et en Détail, par

B. DAWSON ET FILS,

HICKLING, SWAN &amp; BREWCE,

Éditeurs,

131, rue Washington, à Boston.

Montréal, Septembre 1860.

Le Journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le Journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix: un schelin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Éducation à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Éducation une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et distinctement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés font bien aussi d'écrire leur adresse habituellement à part de leur signature.

On s'abonne, pour cinq chiffres par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur. On s'abonne pour cinq chiffres par année au "Lower Canada Journal of Education," rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. James Pichon, assistant-rédacteur.

Les instituteurs peuvent recevoir, pour cinq chiffres, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Des Presses à Vapeur d'Eusèbe Sénécal, 4, Rue Saint-Vincent, Montréal.